

# **LA CHABRIOLE**

**N° 90 - Printemps 2017**



## EDITO

Et voilà le 90<sup>ème</sup> numéro ! Comme annoncé dans l'édito du n°89, il fait couler une encre aux couleurs diverses de la revendication, de l'information, de l'émotion... et de la réaction.

La rubrique « droits de réponse » prouve, si besoin était, que la Chabriole est bel et bien lue et que ce modeste journal chatouille les stylos et autres claviers.

Comme tous les printemps, les festivités refleurissent : festival jeune public, randonnée, « ardées » camping, le pont de Vaneilles qui festoie... Alors, tant qu'il y a d'la vie, y-a de l'espoir !?!

Et puis c'est aussi et surtout une période électorale qui nage en eaux troubles encombrées de bactéries pathogènes et qui se noie dans le mensonge et dans l'oubli des promesses.

Espérons que l'édition de l'été aura le sourire...

Le comité de rédaction.

### SOMMAIRE

Éditorial	: page 1
UNRPA St Michel St Maurice	: pages 2
École	: page 3
Biblianous	: pages 4 et 5
Cabrioles	: pages 6 et 7
Les sentiers de la Chabriole	: pages 8 et 9
Pont - Atelier Théâtre	: page 10
Hommage à Dominique	: pages 11 et 12
Camping « le Chabrioux »	: page 13
Droits de réponse	: pages 14 à 17
Permaculture	: pages 18 et 19
14/18	: pages 20 et 21
Lettre ouverte - Val d'Aoste	: pages 22 et 23
Les Retrouvailles	: page 24
Défibrillateur	: pages 25 et 26
Le Chemin Départemental 2	: pages 27 à 32
Dettes et Dieu suite et fin	: pages 33 à 35
Courrier des lecteurs	: page 36
Aller à Canossa	: page 37
Un triste anniversaire	: pages 38 à 40
Eco ... trompeurs	: pages 41 et 42
Coup de griffe	: page 43
Réflexion de comptoir	: pages 44 et 45
Chronicolette	: pages 46 à 48
Tous pourris, les élus ?	: pages 49 et 50
Rétro Chabriole	: page 51
Solution jeux + Calendrier	: page 52

Editeur de la publication : FJEP St Michel St Maurice  
Directeur de publication : Jean Claude Pizette -Président  
Dépôt légal : en cours  
ISSN : en cours  
N° CPPAP : en cours  
Imprimeur : Le Crestois  
52 rue Sadi Carnot BP 217  
26401 Crest  
Tirage en 550 exemplaires  
Adresse : La Chabriole Chez Mr De Palma  
Les Peyrets 07360 St Michel de Chabrillanoux

**La prochaine Chabriole sortira début juillet,**  
vous pouvez déjà envoyer vos articles :

- ◆ A l'adresse de la Chabriole :  
Chez Dominique de Palma  
Les Peyrets 07360 St Michel de Chabrillanoux
- ◆ Mireille Pizette : mireillepizette@gmail.com
- ◆ Claire Carrasse : clairec.cocop@gmail.com

Photo de 1<sup>ère</sup> de couverture :

# Hortensias

## Bonnet - août 2009

*Photo de Philippe Chareyron*



# *ENSEMBLE et SOLIDAIRES U.N.R.P.A. St Michel St Maurice*

Ouf !!! Le printemps est là ... Ou presque ! Nous commençons à sortir dans nos jardins pour nettoyer, planter et les embellir : fleurs et peut-être des légumes.....

Le point sur les activités au sein de notre club, qui sont :

- ☺ Les rencontres
- ☺ les sorties culturelles ou autres
- ☺ les repas

Mais surtout, l'échange et l'écoute de l'autre, le temps, tous les 15 jours, de se retrouver et de discuter avec l'autre et c'est l'important. Plus que tout, je tiens à défendre ce moment de joie et d'amitié car c'est le but de cette association.

- En janvier : moment de rencontre
- Et en février nous avons eu notre assemblée générale journée constructive et plaisante. Lors de laquelle nous avons procédé au renouvellement de notre bureau :



- *Mme Francine Vanderdood - Secrétaire - : ☎ 06 23 48 32 42*
- *Mme Odette Demaria - Secrétaire adjointe- ☎ 04 27 61 35 36*
- *Mr Marc Lecampion - Trésorier : ☎ 06 44 0 0 02 14*
- *Mr Gilbert Ageron -Trésorier adjoint :*
- *Mme Joëlle De Palma- Présidente : ☎ 06 31 61 35 75*

- Le loto s'est déroulé à Alliandre. Très belle journée, beaucoup de monde, tous motivés pour jouer et éventuellement gagner de très beaux lots.



- Repas de l'amitié : nous avons été reçus par le club des Ollières. Alors là, rien à dire : nous avons été reçus comme des rois. Encore une journée mémorable remplie de bonnes ondes, de plaisirs, de satisfactions et d'émotions.

En attendant un soleil plus chaud et plus lumineux,... bon jardinage et agréables moments à l'extérieur.

## **PRENEZ SOIN DE VOUS**

**Dates à retenir :**

- **12, 26 avril et 10 mai : Rencontres à Alliandre - St Maurice**
- **22 mai : Repas de l'amitié nous sommes reçus par « Dunière-St Fortunat »**
- **2 juin : VOYAGE autour de Grenoble (sur la noix et ses dérivés)**
  - **Arrêt des réunions pour l'été**
- **30 Août : réunion à Alliandre-St Maurice**
- **6 ou 13 Septembre : VOYAGE (à définir ultérieurement)**

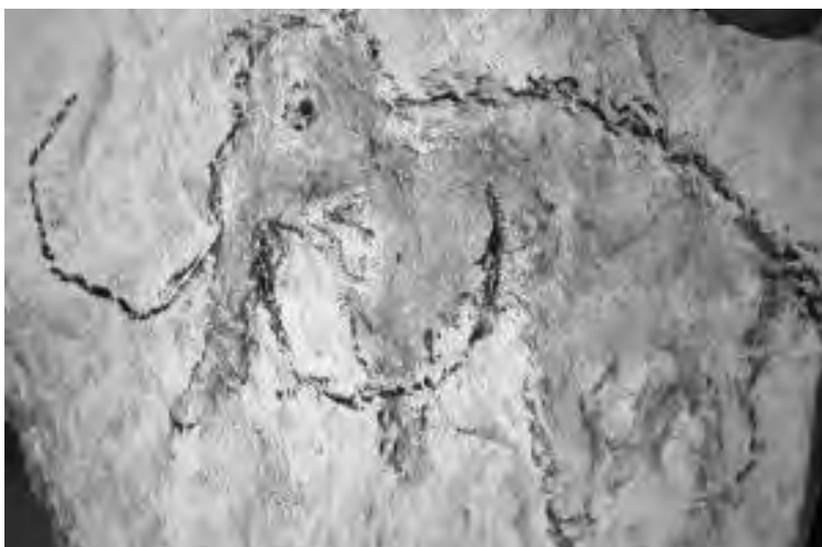
**Joëlle de Palma**



# La caverne du pont d'Arc



Le lundi 28 novembre 2016, nous sommes montés dans le car à 8h00 et nous avons fait 1h55 min de trajet. Arrivés à la caverne nous avons mal partout. Nous avons du rester 30 min dehors car c'était fermé.



A 10h30 nous avons rencontré notre animateur (Quentin) et fait un atelier où il fallait dessiner des animaux préhistoriques sur une fausse grotte avec de l'ocre ou du charbon.



Ensuite nous avons mangé dans une salle à côté de la fausse grotte, puis nous sommes allés jouer dehors.

A 13h40 min nous sommes allés visiter la grotte. Nous avons posé mille et une questions à Quentin.

C'était vraiment bien fait et les dessins étaient magnifiques. Nous avons appris que les hommes d'avant ne vivaient pas dans les grottes.

Puis nous avons dit au revoir à Quentin et nous sommes allés voir une galerie. Vers 17h30 min, nous sommes arrivés à l'école.



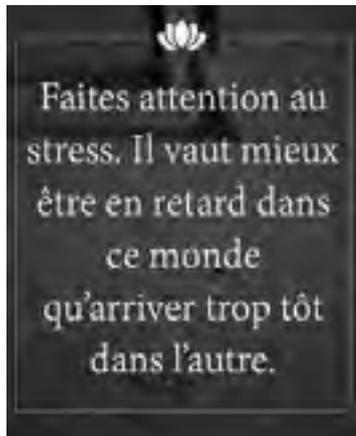
Merci Chantal, Camille et Olivier!!!

Les élèves de l'école

# Bibliothèque municipale pour toutes et tous

St Michel de Chabrilanoux - St Maurice en Chalencon

Encore de bonnes raisons pour venir emprunter des livres  
à la bibliothèque municipale !



## Le saviez-vous ?

C'est simple comme bonjour : **Prenez un livre et détendez-vous !**

Selon une étude réalisée en 2009 par l'université de Sussex en Angleterre, la lecture est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre le stress. Plus que la musique ou une petite marche, paraît-il !

Pour cette étude, les chercheurs ont mesuré la tension des muscles et des battements du cœur des participants. Ils ont constaté que ceux-ci se relaxaient en six minutes, quel que soit le livre. « *En vous perdant totalement dans un livre captivant, vous pouvez échapper à vos angoisses et stress de la vie quotidienne...* » explique le chercheur David Lewis...

## Un atelier d'écriture a lieu à la bibliothèque

Vous qui aimez écrire ou qui avez envie de découvrir le plaisir d'écrire ...

L'atelier est animé par Chantal Miel, animatrice d'ateliers d'écriture.  
Participation gratuite

Pour s'inscrire et plus d'infos :  
Chantal au 07 81 43 72 32



## Permanences bibliothèque :

Les jeudis de 16 h 30 à 18 h  
Les samedis de 10 h à 12h

Pendant les vacances scolaires,  
ouverture seulement le samedi

Contact : [biblianous@gmail.com](mailto:biblianous@gmail.com)

## A partir de janvier 2017

les causeries bouquins ont lieu le premier vendredi de chaque mois, de 18h à 20 h.  
Les causeries sont ouvertes à tous et toutes.  
Tous les ouvrages que vous aimez y ont leurs places : BD, polars, romans, essais ...  
N'hésitez pas à venir y communiquer vos plaisirs de lecteurs-trices !

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque pour répandre l'envie de lire, n'hésitez pas !  
Nous avons les bras grands ouverts.

# Les rendez-vous de 2017



Grands et petits, avec ou sans chapeaux, pas riches ou pas pauvres, ouvriers, paysans, artisans, de souche d'ici ou d'ailleurs, ceux qui ont le nez au vent, le stylo à l'oreille ou les mains dans le cambouis, les méchants, les gentils, lecteurs-trices d'un jour ou de toujours....

La librairie ambulante **Le Mokiroule** sera à St Michel de Chabrilanoux  
**Vendredi 30 juin de 14h à 19h.**



À cette occasion....

La bibliothèque municipale fera des achats  
en littérature jeunesse

Tu as entre 10 et 18 ans ?  
Viens choisir toi-même le livre  
que tu as envie de lire ou de faire lire !

## Livre & village Fête du livre à Chalencon

**dimanche 23 juillet 2017**  
**"Histoires d'elles"**

Stands de livres d'auteurs, d'éditeurs, de bibliothèques, de libraires dans tout le village.  
Brocante musicale place du Valla.

Rencontre avec des auteur(e)s  
Atelier d'écriture  
Animations autour des livres et de la lecture  
pour petits et grands  
Film

## Roman & cinéma 2017

*Lire les livres en été...*

(dès que la liste est établie les livres  
sont en rayons à la bibliothèque  
de St Michel)

*...Voir les films en automne*

**Samedi 7 octobre**  
**dimanche 8 octobre**

**À Vernoux**

# Cabrioles

Festival Jeune Public

Samedi 27 mai 2017

Le cru 2017 est en préparation avec une belle programmation. Le Festival aura lieu **vendredi 26 mai au soir et samedi 27 mai 2017**.

Cette année nous avons choisi d'ouvrir le Festival, en partenariat avec la salle Louis Nodon de Vernoux en Vivarais, avec la Cie Circo Pitanga (suisse) qui proposera des ateliers sur le thème « C'est quoi le cirque ? » jeudi 25 et vendredi 26 mai au gymnase de Vernoux. A 18h30, le vendredi, nous invitons les bénévoles à voir leur spectacle « **Cordes nuptiales** ».



Samedi 27 mai, retour à St Michel, dès 10h30.

## Au programme

### Les Spectacles :

Ouverture du Festival à 11h par l'Atelier Théâtre de St Michel à la *salle communale* « **Les pious** ».



Pour les tout petits, à la *salle communale*, 3 représentations de « **Rouge** » de la Cie Carmen. Un personnage fantasque manipule des pinceaux, de la peinture, des bouts de chiffon... Il peint le rouge, invente le rouge, chante le rouge. Un air d'opéra émerge, c'est Carmen, elle chante le rouge de la passion et de l'amour...

*Au Temple*, deux représentations de marionnettes à partir de 5 ans : « **Histoire papier** » de la Cie Haut les mains. Histoire d'un brouillon froissé qui, tel une graine, sans racines, cherche dans la terre des livres, un endroit où germer.



*Au jardin de l'église* deux représentations de « **Philomène la raconteuse d'histoires** » de la Cie La fabrique d'histoires. Philomène munie de son plumeau se met en quête d'histoires...

Au Théâtre de verdure, « **Frigo** » de la Cie Dis bonjour à la dame, un solo de clown poétiquement incorrect, un spectacle à l'humour grinçant et décalé, improvisation, provocation, magie douteuse...



Le final :  
« **Circus** » de la Cie Circo Pitanga, un film acrobatique en noir et blanc, spectacle vintage et glamour dans un monde surréaliste plein de puces, de paillettes, de surprises et de haute voltige...

Sur la place du village, deux représentations des « **Princesses de tournai en rond** » de la Cie La rumeur, pièce de théâtre musical.

Les fidèles : La Cie Lo Ludens et ses jeux en bois



La Cie Katakarak (Barcelone) et son « **Animalada** » proposeront des animaux extraordinaires à manipuler.

La Cie Etienne Favre installera son **Jardin musical et ses instruments géants**.

La musique sera à l'honneur sur la place !  
Et puis un atelier de construction, à découvrir.

Cette année encore nous ne serons pas subventionnées par la Région, mais on continue !!  
On compte donc sur l'énergie et la bonne humeur de tous les bénévoles qui nous sont fidèles. Merci à eux.

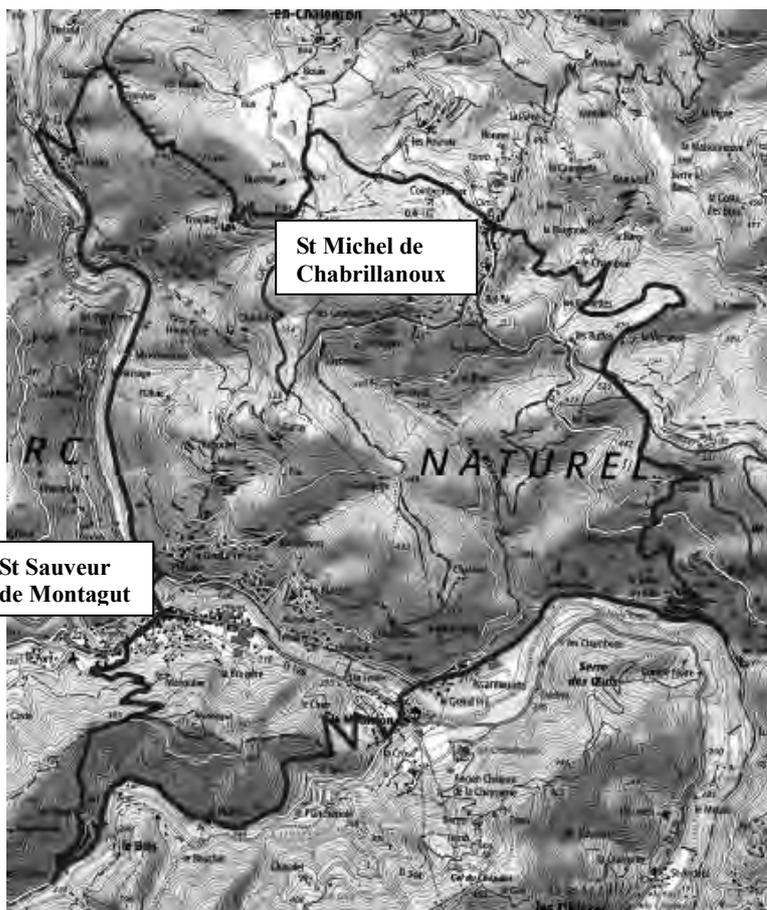
L'équipe de passe muraille

# « Les Sentiers de La Chabriole », 14<sup>ème</sup>

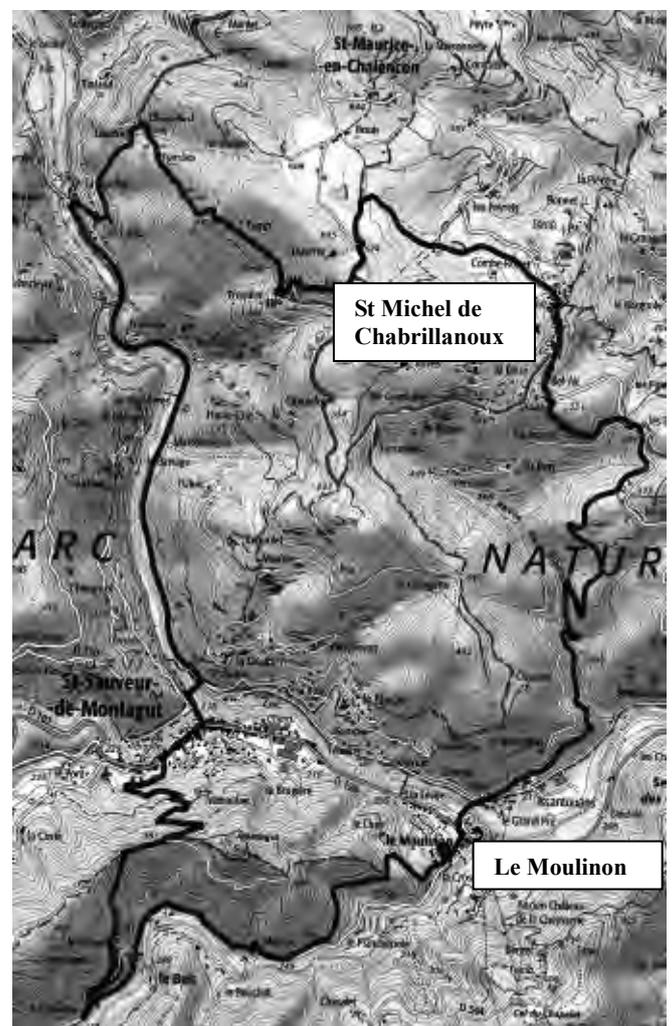
## 4 juin 2017.

Comme l'habitude en a été prise depuis déjà longtemps, nous vous convions cette année encore le dimanche de pentecôte, pour notre randonnée sur des circuits une fois encore innovants... Bien sur, certaines portions de sentiers vous sont déjà connues, mais avec une importante incursion sur la commune de St Sauveur de Montagut, nos circuits, de fait les deux plus longs, se veulent intercommunaux et participer ainsi à la découverte du territoire

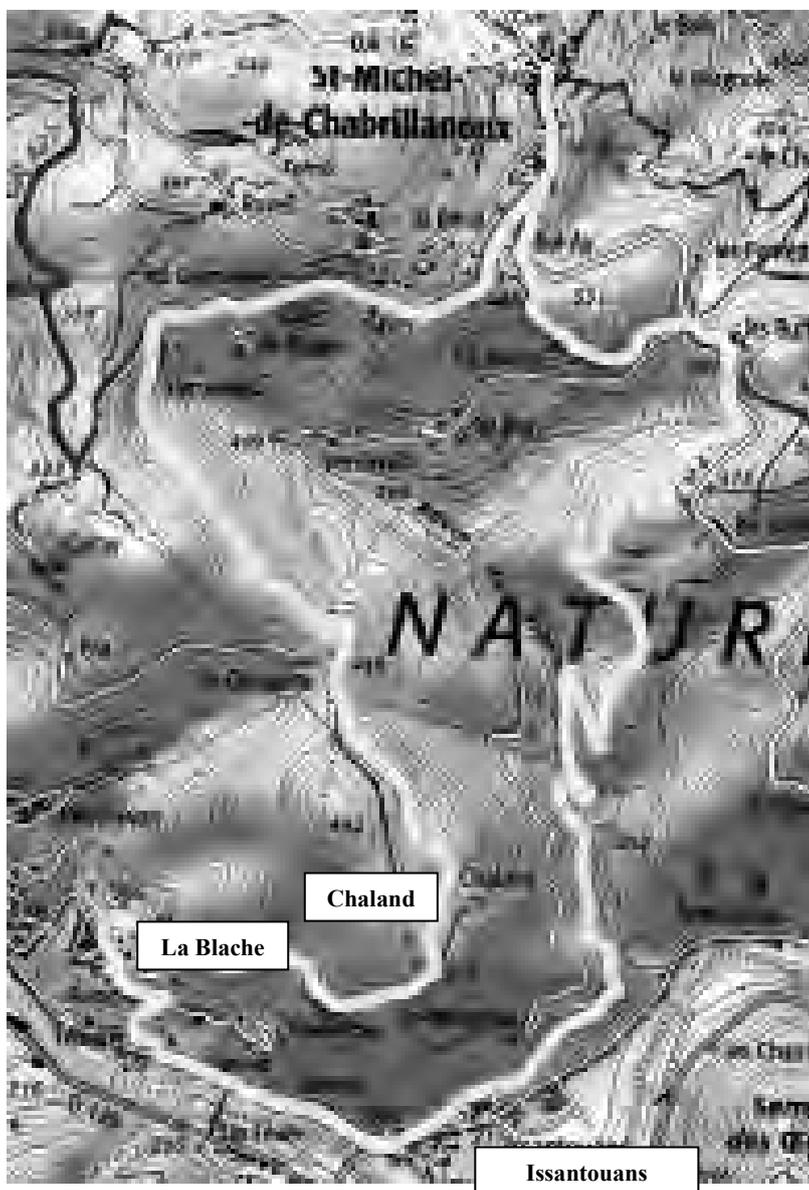
Voici les parcours qui vous seront proposés :



- **Le Rouge - 21km - 800 m de dénivelé** : St Michel, le Buis, Palix, Trouiller, le Chastelard, les lattes, les Tourtoux, St Sauveur de Montagut (Ravitaillement à 7km du départ), Montagut, les Ribettes, le Moulinon, Issantouans (Ravitaillement à 13km du départ), les Salhens, la Ville, Conjols, la Vignasse, le Chambon, St Michel.



- **Le Bleu - 17km - 680 m de dénivelé** : St Michel, le Buis, Palix, Trouiller, le Chastelard, les lattes, les Tourtoux, St Sauveur de Montagut (Ravitaillement à 7km du départ), Montagut, les Ribettes, le Moulinon, Issantouans (Ravitaillement à 13km du départ), Ribemales, les Buffes, les Issarts, St Michel.



- **Le Jaune - 9km - 350 m de dénivelé** : St Michel, la Combe, Chaland, la Blache, Issantouans (Ravitaillement à 5km du départ), Ribemales, les Buffes, les Issarts, St Michel.

Je veux simplement attirer l'attention des randonneurs du circuit jaune en leur demandant toute leur attention sur la partie « Chaland-La Blache », descente parfois délicate et à aborder avec prudence...

Les parcours sont consultables sur le site : [www.chabriolle.fr](http://www.chabriolle.fr)

Je veux évoquer ici notre fructueuse collaboration avec l'office du tourisme « Val Eyrieux » dans le cadre du « Printemps de la randonnée » ; chacun y trouvant son compte : nous, qui pouvons compter sur une promotion hors du commun, l'office à qui nous amenons du « nombre » en terme de randonneurs...

Bonne randonnée à toutes et à tous, sans oublier les ravitaillements toujours appréciés mais qui n'empêchent pas que le repas soit « tiré du sac » !

Jean-Claude PIZETTE.



## **Pont de Vancilles**

Le site du pont de Vancilles se transforme peu à peu. La **réparation de l'ouvrage** lui-même est terminée ; les membres du foyer ont pris largement leur part dans cette opération ainsi que l'entreprise Dejours. **Merci à tous les bénévoles.**

La béalière est partiellement ré-ouverte. Une table de pique-nique fabriquée par Laurent Félix a été installée. Des arbres ont été abattus par APEX bois pour permettre une restauration des terrasses et des murs en pierre sèche. Ce chantier marque **provisoirement l'aspect des lieux** mais dès ce printemps promeneurs et randonneurs pourront faire une belle halte au bord du Doulet.

Certes beaucoup reste à faire ; les bénévoles étant très sollicités par ailleurs (camping, sentiers de randonnée, etc...) il **n'est pas lancé d'appel** collectif mais les initiatives individuelles ou groupées sont les bienvenues. Vous pouvez prendre contact au 06 86 78 06 39 pour du nettoyage ou du débroussaillage.

Pour clore la première tranche de travaux et inaugurer le pont rénové une petite fête champêtre sera organisée le **samedi 29 avril** avec les représentants de la Fondation du Patrimoine. Retenez cette date et venez nombreux, que vous ayez ou non participé directement aux travaux. Il y aura de la musique et des chansons ...

Jean-Daniel Balayn



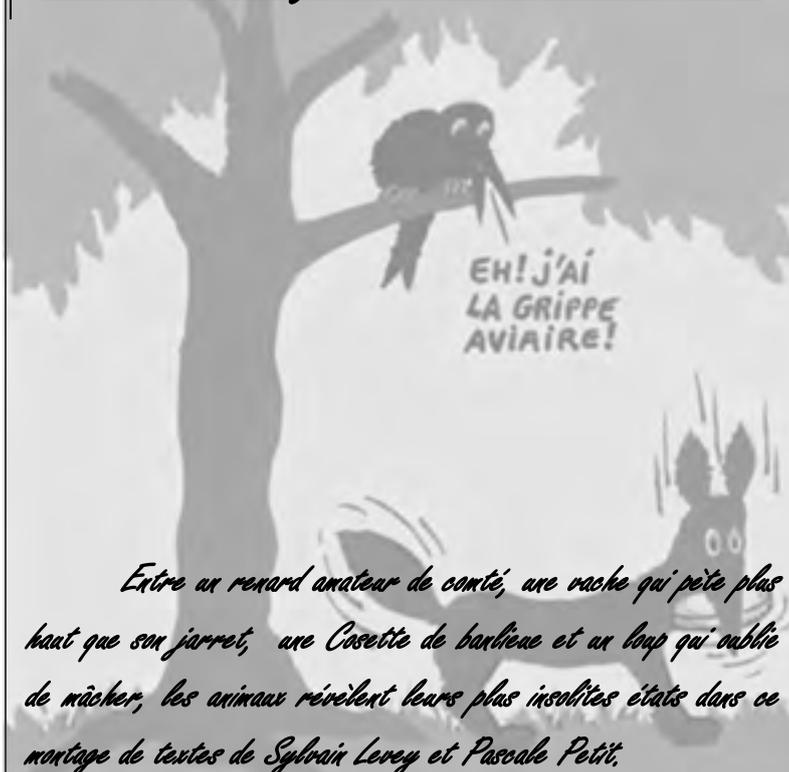
## **ATELIER THEATRE**

Avec un effectif très confortable de huit jeunes acteurs, l'atelier du mercredi après-midi s'exerce cette année au travail de chœur et de postures animales sur des textes de deux auteurs contemporains : tous en scène tout le temps pour « jouer la bête »... Et si on n'est pas sur scène, on bricole à la confection de masques. L'exercice est difficile mais intéressant et le rendu est déjà très prometteur... On pourra le découvrir lors du Festival Jeune Public de même que, nous l'espérons, à une date de juin qui reste encore à déterminer.

Claire, Anne et Mimi

Projet 2016/17 :

*Si tu veux bien digérer, mâche avant d'avaler !*



*Entre un renard amateur de comté, une vache qui pète plus haut que son jarret, une Cosette de banlieue et un loup qui oublie de mâcher, les animaux révèlent leurs plus insolites états dans ce montage de textes de Sylvain Levey et Pascale Petit.*

## Hommage à un enfant du pays

*Dominique BOUSSIT est décédé le 28 janvier dernier, au terme d'un long et douloureux combat contre la maladie. Ses cendres reposent désormais aux côtés de son père, dans le jardin familial de St Michel. A sa mère, à sa fille, à son frère et à tous ses proches amis et parents, la Chabriole tient à exprimer ses plus sincères condoléances.*

### «Mon frère.

Il avait soif d'apprendre. La tête plongée dans les livres d'école, un besoin d'exister peut-être déjà, être fort à l'école pour se prouver qu'il pouvait être le meilleur, pour prouver à ses parents qu'ils pouvaient être fiers de lui, peut-être qu'il avait aussi déjà compris que son avenir était ailleurs et que la concurrence pourrait s'avérer rude. Avec d'énormes capacités scolaires, il n'a pas résisté à l'envie d'en avoir quand même plus. N'hésitant pas à se mettre en danger après le BAC, il a rapidement trouvé sa voie. Ce serait l'agriculture ou rien. Mais pas à son compte. Lui, ce qu'il voulait, c'était aller de l'avant, faire bouger les choses, par, pour et avec les paysans. Les normes, oui. Les barrières, non. Le progrès, toujours.

Il avait faim. Faim de rencontrer des gens, de les regarder dans les yeux, de leur serrer la main. Pas la peine de partir au bout du monde, il connaissait à peine les pays limitrophes de la France. Pour lui, il y avait tellement à connaître dans son propre pays que ça lui suffisait. A commencer par les montagnes et surtout les montagnards, ces gens un peu rugueux, un peu rustres, amoureux de leur terre, de leur terroir, de leurs fruits et de leurs bêtes, de leur vin et de leur fromage.

Il savait se mélanger en société, rester droit en réunion, paraître avec la haute mais ce qu'il préférait, c'était toujours en encore aller voir les agriculteurs, marcher dans les terres, sentir la ferme bouger, humer la ferme, les champs et les bois.

Il aimait le rugby, celui de Papa, celui de Cintenat, avec une vraie main courante encore tiède de la ferveur des gens du cru, celui de la 3<sup>ème</sup> mi-temps. Celle où tout le monde boit de la bière, celui qui t'en a mis une, celui à qui tu en as posé une, celle où tout le monde chante. Il aimait le tournoi des 6 nations, celui où chantent les chœurs et les cœurs, celui qui te charrie ailleurs le temps d'un instant, celui où certains se battent sur le pré pendant que ceux qui les regardent s'enlacent dans les tribunes alors qu'ils ne supportent pas la même équipe.

Il aimait les gens. Simplement. Naïvement.

Il avait fini par trouver et bâtir son projet. Des chevaux, des framboises, des confitures, des cochons, de la charcuterie, ardéchoise bien sûr. Des gîtes, des tables, de la bière. Les gens pourraient rire et chanter, sans chichis, sans retenue. Aucune. Il aimait St Michel et ne savait pas comment y revenir.

Pour certains, Dom's est parti rejoindre les étoiles, pour d'autres, les anges ou encore son Papa, Gérard. Pour moi, il sera seulement parti. Trop tôt.

Merci à toutes et à tous de nous avoir soutenus pendant que nous le tenions à bout de bras pendant ses quelques derniers jours chez lui. Merci à toutes et à tous de nous avoir aidés à l'accompagner dans son dernier jardin. Pardon si nous ne vous avons pas salué ou remercié personnellement.

Salut mon frérot, salut Dom's. Que la vie et la fête continuent.



Sibou

## CLIN D'ŒIL à DOM'S

Dominique, nous n'étions pas des amis très proches, mais l'ardéchois fidèle a su maintenir une relation durable depuis que nous nous sommes connus en 1981, et surtout en 1984.

Pour moi, Dom's, c'est le spécialiste des « coups de vieux » !

J'ai le souvenir de ce jeune gars de 19 ans qui était venu me demander conseil. J'avais à peine 27 ans, et c'était la première fois de ma vie qu'on me prenait pour un « vieux sage ». J'étais, (comme Annie) un ingénieur agronome atterri à St Michel. Lui, brillant élève scientifique, venait de « tomber de cheval » après une classe prépa Agro, (comme nous l'avions fait) à Lyon, trop brutale, insupportable. Il fallait l'aider à se remettre en selle et rebondir en classe prépa ENITA. Moins « glorieux » pour certains, mais tout aussi intéressant, d'après moi. J'avais enseigné au Lycée Agricole du Valentin, à Bourg-les-Valence, en prépa ENITA, et nous avons longuement échangé.

Je me souviens de ce jeune gars, le visage émacié, musculeux, concentré, sérieux (trop sérieux pour son âge ?), avec une volonté farouche de réussir, de devenir ingénieur. Une détermination totale, alors qu'il sortait d'un échec.

Avec déjà plein de rêves. Refaire le monde, faire bouger les choses modestement, localement, je m'y attelais à ma petite échelle, et mon parcours l'intéressait beaucoup.

Et il avait suivi « mes conseils ». Ca faisait vraiment bizarre d'être devenu pour la première fois de ma vie une espèce « d'adulte de référence », comme j'en avais connus moi-même. Et, d'année en année, il me tenait au courant de ses réussites, de son parcours, me remerciant fidèlement de l'avoir aidé à un moment crucial.

Alors, merci, Dominique, tu m'avais fait grandir d'un coup. Et j'ai toujours été très ému de ta fidélité.

Bon, plus récemment, j'apprécie beaucoup moins, mais tu nous as refait le coup. C'était toi le gamin, et nous avons tous pris un drôle de coup de vieux quand tu nous as quittés avant l'heure. Pas cool du tout.

Je t'embrasse.

Jean-Luc Piolet

## La classe, quoi...

De 40 jours mon aîné, nous nous sommes côtoyés sur la place du village, autour du lavoir et du CP au CM2 (?). De toi, je garderai dans le coton de mes souvenirs **d'enfance** un mélange de connivence et **d'innocentes rivalités...**

On était les champions du coude à coude ; on était les meilleurs, hein ? Mais toi, un peu plus que les autres, surtout en calcul et en sciences. Je me vois encore, trépignant de panique à la question que j'exécrais : « Sept fois huit font ??? » Tu me regardes, amusé, et d'un peu haut, je trouve... Toi, bien sûr, tu sais mais tu attends malicieusement quelques secondes, jusqu'à ce que je lève fébrilement la main et là, tu lâches la bonne réponse ! Je te maudis un peu dans mon vocabulaire de gaminette mais n'insiste pas car je sais bien que ton papa, dans sa tournée du samedi matin, me donnera quand même une petite friandise... Et puis, à mon tour de glousser à la prochaine dictée, pour la petite faute qui me fera reprendre la main ! Voilà, mon Domi, des bribes **d'enfance trop vite échappée, comme toi** ; mais qui demeurent pour toujours intactes, tenaces et souriantes, comme toi.

## La Mirette

(Mireille Pizette)



### La classe des petits de St Michel-St Maurice en 1971 :

. Au fond : Jeannine Wetter  
. 1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite :  
- Denis Duclos  
- Jean-Pierre Bourhim  
- Philippe Ulman  
- Mireille Pizette  
- Alain-Pierre Testard  
- Jacqueline Testard

. 2<sup>ème</sup> rang :  
- Julienne Ulman  
- Noëlle Testard  
- Chantal Testard  
- Dominique Boussit  
- Thierry Dumont  
- René Courtial

Des nouvelles du

# Camping « Le Chabrioux »



Compte tenu des difficultés juridiques que nous rencontrons et de la saison qui s'approche à grands pas, l'équipe municipale garde, pour cette année, la mainmise sur la gestion et, par signature d'une convention, délègue à l'association "*ça brille en nous*" le soin de rénover les lieux (dans la limite du budget alloué et du temps accordé par les bénévoles), l'animation et l'administration du camping.

Pour ce faire, elle embauchera deux personnes à plein temps. Le site internet doit être livré fin mars avec la possibilité de réservation en ligne. Voici le lien pour le site du camping : <https://camping-chabrioux.fr/>

Les travaux ont déjà commencé (jeux des enfants, collecte de matériel...) et le week end du 25 mars une équipe de bénévoles s'est retroussée les manches pour aménager les abords de la piscine, élaguer les arbres et déposer le barbecue.



Malheureusement, la pluie a obligé les petites mains et autres acrobates à se mettre à l'abri en fin de matinée...

D'autres journées suivront (le samedi 22 avril et le lundi 8 mai) car il y a du pain sur la planche et nous sommes tous invités à y participer.

Hélène et Alain.





# Ceci n'est pas une fiction

À propos du camping de Saint Michel et des deux articles parus dans la Chabriole ...

## Saison 1

En amont de la saison touristique 2016, les élus de la commune souhaitent réunir les habitants de la commune pour évoquer avec eux les problèmes qu'ils rencontrent dans la maintenance et la gestion du camping municipal.

Ils souhaitent présenter les difficultés auxquelles ils sont confrontés, les partager, et chercher collectivement s'il est possible de trouver des solutions à court et à long terme, et donc de s'interroger sur la pérennité ou la disparition du camping.

La chose est simple, le problème est posé.

Une quarantaine de personnes répondent présent à l'invitation.

Beaucoup de sujets sont abordés : la législation, la remise aux normes, les travaux et investissements lourds à réaliser dans les trois ans à venir, et la gestion au quotidien, le taux d'occupation des emplacements faibles, une communication déficiente (voire inexistante), et un système de réservation lourd car compliqué.

Les élus évoquent la présence nécessaire que doivent assurer au quotidien l'équipe municipale, bénévolement, en appui aux salariés. Ils expliquent les difficultés à assumer cela correctement,

Ils présentent l'actuelle pauvreté des finances communales, mises à mal entre autres par les travaux de voirie effectués suite aux épisodes Cévenoles des deux dernières années, par un endettement important hérité des décennies passées, ainsi que de la réduction des dotations de l'Etat qui s'est désengagé.

Ils rappellent que les comptes du camping (et de la piscine) sont bénéficiaires, mais qu'ils ne peuvent assurer le financement des travaux évoqués plus haut.

Le débat s'instaure.

Les échanges, bien que parfois très vifs et polémiques, sont constructifs et une mobilisation collective émerge, les volontaires étant prêts à s'engager :

- pour réaliser à court terme le sauvetage de la saison en participant aux tâches quotidiennes : accueil, nettoyage et ménage, maintenance, soirées repas, animation, etc.
- pour envisager la pérennité de l'équipement.

## **Il est décidé deux choses.**

1. On pare au plus pressé pour assurer une saison touristique 2016 et un service client correct. Les volontaires sont appelés à s'inscrire dans un planning hebdomadaire des tâches à effectuer pendant la période d'ouverture, ce qui est effectif mi-juin.
2. On se quitte en se donnant rendez-vous après la saison en septembre / octobre pour définir un plan de sauvetage viable à long terme ou décider de la fermeture de l'équipement.

## Saison 2

Le camping fermé, rangé et préparé pour l'hiver, la municipalité fait une nouvelle invitation au début de l'automne.

Cette fois c'est soixante personnes qui répondent présent, un cinquième de la population communale ...

Les élus donnent plus de détails sur la situation, les questions des participants se font plus précises.

À travers les échanges et l'expression citoyenne manifestée par les participants, il semble que le camping de St Michel soit devenu au fil du temps (ou apparaisse comme tel) un bien commun dans la communauté de destin du territoire communal, appartenant aux habitants, à charge pour les volontaires aujourd'hui de le faire survivre et revivre dans un nouveau mode de partage. Ça pose 2 questions :

- Qu'est-ce que le bien commun ?
- Comment donner réalité à la démocratie participative ?

Il a été décidé de s'appuyer sur l'envie et la richesse des compétences de chacun pour étudier et définir un nouveau possible pour le camping, en s'entourant de compétences extérieures si nécessaire.

Trois commissions d'étude et de propositions sont créées :

- Juridique et financière
- Aménagements et travaux
- Animation communication

Elles doivent à la fois travailler sur le court terme : la saison, et le long terme : la transformation, la rénovation et la pérennité de l'équipement.

Cinquante personnes s'inscrivent dans les trois commissions.

Une association loi 1901 a été créée début 2017, rassemblant les personnes des trois commissions.

Elle a pour ambition de porter un projet collectif de type « Haute Qualité Démocratique » pour que vive cet équipement dans une gestion économique, environnementale et sociale transparente et partagée.

Ce n'est pas gagné, car notre culture nationale en est très éloignée. Nous sommes en apprentissage dans un processus de transformation individuelle et collective.

Aujourd'hui le mode de gestion n'est pas encore stabilisé.

Les relations Commune – Association sont en cours d'étude sous l'aspect juridique, fiscal et financier.

**L'association fonctionne et c'est plus de trente personnes qui sont présentes régulièrement et qui contribuent aux travaux.**

Saluons le courage de l'équipe municipale qui, pour avoir procédé de cette manière avec la population, préserve l'intérêt général, plutôt que le Conseil municipal agisse seul, un peu à l'aveuglette.

Saluons également l'engagement des bénévoles qui se manifestent dans les commissions.

La municipalité, associée à une association de citoyens, renforce l'intérêt général. Les bénéfices tirés de cette collaboration contribueront à l'enrichissement global de la commune.

Les esprits chagrins peuvent y voir une privatisation détournée ou cachée via l'utilisation de la Loi de 1901 autorisant la création d'associations de droit privé.

Rappelons tout d'abord qu'un camping n'est pas un service public ! Ce cas n'existe nulle part dans les us et coutumes et le droit français.

Ensuite il ne faut pas confondre un camping associatif avec un camping privé. L'un est à but non lucratif, il n'y a ni capital ni actionnaires à rémunérer, et seulement contribuer au bien-être des usagers et des gestionnaires, l'autre au contraire recherche le profit financier maximum à tirer des clients.

Nous sommes dans une industrie très concurrentielle, le Tourisme étant le premier secteur des activités économiques du Pays, loin devant l'agriculture, le BTP ou l'industrie, la France restant la 1<sup>ère</sup> destination touristique mondiale.

Il existe cependant une large place pour le camping de St Michel, qui s'inscrit dans l'Economie Sociale et Solidaire, les « Clients / Usagers » existent, il faut les inviter à venir.

Enfin la municipalité n'a à aucun moment manifesté l'intention de privatiser l'équipement. Elle a simplement posé le problème de son devenir et appelé à l'aide, sans ne rien imposer.

**Rappelons aussi que la liberté d'association dans sa conception moderne représente deux facettes d'une même pièce maîtresse de la démocratie :**

**La liberté de s'associer au sens strict**, c'est-à-dire de constituer physiquement un groupement, de se réunir, d'agir en commun, le droit d'adhérer ou non à ce groupement ;

**La liberté d'exercer des droits fondamentaux.** En ce sens, la liberté d'association est consubstantielle de l'expression de nombreux droits et libertés reconnus par la "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen" de 1789, comme la liberté de conscience, la liberté de religion, les libertés politiques...

La liberté d'association, vue sous ce double aspect, est donc juridiquement une "liberté publique fondamentale" qui entre parfaitement en résonance avec la devise de la République : "Liberté. Égalité. Fraternité".

**Sous l'Ancien Régime** la liberté d'association n'existait pas en tant que liberté publique : les libertés de religion, de conscience, les réunions politiques etc. étaient restreintes voire interdites et réprimées.

En revanche, toute la société était structurée en "ordres", issus du système féodal (Noblesse / Clergé / Tiers-État). Les "sujets du roi" (pas encore "citoyens") étaient le plus souvent obligés d'appartenir à une "confrérie", une "corporation" ou autre "corps de métiers". On était donc le plus souvent obligé d'appartenir à une sorte "d'association" et ce, sans qu'on puisse choisir laquelle.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu ce système vaciller : les "Lumières", Voltaire, Diderot, Condorcet... ont brillé dans de nombreux "salons" littéraires, philosophiques ou scientifiques, souvent à peine tolérés voire clandestins mais préfigurant les "associations" politiques modernes.

La législation issue de **la Révolution française** a aboli, en droit, les privilèges et la société divisée en ordre pour déclarer les "hommes libres et égaux en droit".

Dans cette logique, les corporations et autres formes d'associations professionnelles, symboles de la féodalité, ont été dissoutes. C'est la fameuse loi « Le Chapelier » du 14 juin 1791, complétée par le décret d'Allarde, qui a proclamé le principe de la liberté du commerce et de l'industrie, aujourd'hui plus volontiers désigné sous le terme de liberté d'entreprendre. Parallèlement, dès 1790 la loi reconnaît aux citoyens "le droit de s'assembler paisiblement et de former entre eux des sociétés libres" : ce fût notamment l'apparition des célèbres "clubs" politiques (Les Jacobins, les Feuillants...). Cependant, durant la période la plus troublée de la Révolution les "groupements" paraissaient suspects et ont été particulièrement surveillés.

**Le 1<sup>er</sup> Empire** a instauré un système d'autorisation préalable à la constitution d'associations, assorti de sanctions pénales, qui perdura jusqu'à la loi de 1901. Le code criminel de 1810 – c'est-à-dire l'ancêtre du code pénal – instaura, en effet, le « délit d'association », et la règle selon laquelle une association de plus de vingt membres ne pouvait se former sans l'autorisation des pouvoirs publics, laquelle était accordée discrétionnairement. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, les constitutions d'associations sont principalement liées aux grandes luttes politiques et sociales et particulièrement aux premières révoltes ouvrières qui donneront un nouveau sens aux organisations professionnelles et réconciliera l'idée révolutionnaire avec le groupement d'intérêt social (apparition des coopératives, des syndicats).

**La III<sup>ème</sup> République** marque un véritable tournant : la société se pacifie, la démocratie paraît mature. De nombreuses lois de la fin du Second Empire ou du début de la III<sup>ème</sup> République avaient déjà consacré pour de nombreuses activités sociales et économiques des formes particulières d'associations (par ex. la loi du 1<sup>er</sup> avril 1898 relative aux sociétés de secours mutuels, dite charte de la mutualité).

Mais c'est bien entendu seulement avec *la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*, mise en place par Waldeck-Rousseau, qu'est consacré le principe général du droit d'association.

Mise à part la parenthèse du régime de Vichy et de l'Occupation, durant tout **le XXe siècle** le droit et la liberté d'association ne cesseront d'être confortés, alors même que le poids des associations dans la société connaîtra un développement exemplaire.

Ainsi, une décision fondamentale du Conseil constitutionnel en date du 16 juillet 1971 a érigé la liberté d'association en principe à valeur constitutionnelle.

Plus près de nous, pour favoriser l'insertion des jeunes dans la vie économique et sociale, une loi du 28 juillet 2011 a autorisé les mineurs de seize ans et plus à constituer une association. A l'échelle internationale, l'article 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 proclame universellement le droit de s'associer librement.

Aujourd'hui des champs entiers sociaux et économiques de première importance sont portés par les associations : la culture, le sport, le système médico-social, le développement économique, le tourisme, l'éducation et la recherche, la défense des droits (des consommateurs, notamment), la protection de l'environnement, voire même la protection de l'épargne (associations d'investisseurs, d'actionnaires), etc.

### **Saison 3 : à suivre**

En conclusion, ne dénigrons pas cette initiative citoyenne ni ses participants.

Utilisons compassion, écoute active, non jugement et bienveillance, en cherchant à se faire comprendre plutôt que de convaincre pour imposer sa vision.

Chacun a le droit de penser ce qu'il pense et de l'exprimer.

Personne n'a raison, chacun a son point de vue.

Il ne s'agit pas d'écraser les différences mais de construire la richesse issue de ces points de vue différents, sans dévaloriser les autres ni soi-même.

**Les personnes présentes sont les bonnes personnes, au bon endroit, au bon moment, profitons ensemble pour faire vivre ce camping.**

**Michel MICOLON**



#### **De l'usage du comptoir**

Personne ne reprochera à La Chabriole de censurer qui que ce soit : un chroniqueur de la Bible ou un adepte des « réflexions » de comptoir (n° 89 p. 28-29). La caractéristique de ces brèves est d'être courte, d'un bon sens à ras de terre et si possible humoristique. L'auteur a ajouté quelques dessins naïfs pour ceux qui n'auraient pas compris. On se retrouve plus de cent ans en arrière, en pleine explosion antireligieuse.

Je me garderai de polémiquer car en fait de dogmes ceux de l'intégrisme laïc sont particulièrement indiscutables.

Mais passez plutôt à la page suivante : au 3<sup>e</sup> §, vous lirez que 89 enfants juifs ont été soustraits à la déportation grâce à un sauvetage « œcuménique » : par des croyants juifs, des prêtres, des pasteurs, toutes personnes pour lesquelles le slogan « Prier tue » était d'une actualité brûlante car pour eux prier et agir selon leur foi les mettait justement en danger de mort ! Après ces « réflexions de comptoir », La Chabriole s'honore en rapportant des histoires authentiques et récentes.

Pierre Duhaméau

# Quand la Permaculture

## s'invite au Camping...

A l'issue de la Journée de Transition Citoyenne du 24 septembre 2016 organisée par l'AIL (Assemblée d'Initiatives Locales) de Vernoux en Vivarais, une formation en Permaculture a été proposée,

gratuitement, par Eric Ydais (formateur et designer en Permaculture). La formation est étalée sur 6 week-ends ; un certificat (PDC : Permaculture Design Course) valide cette formation. L'objectif actuel est de créer un groupe soudé sur le secteur en vue de proposer l'alternative de la Permaculture à un plus large public, via l'information et le conseil.



Un groupe « test » d'une vingtaine de personnes s'est constitué et en est à son 4<sup>ème</sup> module de formation dont 3 ont eu lieu sur le site du camping de St Michel de Chabrillanoux. Le but est de proposer un « design »\* c'est à dire une proposition d'utilisation optimale de l'espace, à l'Association "Ça brille en nous", créée en janvier dernier et qui a pour rôle de faire vivre le camping.

### Mais qu'est-ce que la Permaculture ?

(Source : « La permaculture » de P et C Hervé-Gruyer, édition Actes Sud, 2014)

La permaculture se préoccupe en premier lieu de production vivrière. Mais cette focalisation sur la production vivrière entraîne un malentendu, particulièrement en milieu francophone : la permaculture y est réduite à une superméthode de jardinage naturel. Pourtant la permaculture n'est pas un ensemble de techniques agricoles. Son potentiel va bien au-delà, ce système conceptuel est susceptible de féconder l'ensemble de nos réalisations humaines.

La permaculture est en fait une approche fondée sur l'observation du fonctionnement de la nature. Les écosystèmes naturels sont durables, autonomes, résilients. Si nous comprenons en profondeur comment ils fonctionnent, en prenant ces écosystèmes comme modèles, nous pouvons créer des habitats humains durables et autonomes.



L'idée centrale de la permaculture est de créer un réseau de relations bénéfiques entre tous les composants d'un système. Elle est avant tout une approche conceptuelle. Le « design » permaculturel est en premier lieu une démarche d'observation et de réflexion pour positionner correctement les éléments d'un système les uns par rapports aux autres, de telle sorte qu'ils puissent interagir. Il permet d'intégrer de manière cohérente des technologies empruntées à des domaines divers : agroécologie, écoconstruction, énergies renouvelables, approches novatrices de gouvernance et économie.



La permaculture est avant tout une affaire de bon sens, une certaine manière de considérer les systèmes dans leur globalité. C'est prendre soin de l'humain et de la planète qui nous accueille, dans le respect mutuel. C'est, non seulement le maraîchage, mais aussi créer des forêts de comestibles (fruitiers...), créer des habitats écologiques, autonomes, au coût énergétique le plus faible possible (choix des matériaux, organisation des modes de chauffage...), créer de la solidarité entre les individus (partager les surplus, gérer les difficultés relationnelles par des méthodes de gestion de conflit...), développer les liens sociaux...

Nombre d'entre nous faisons de la permaculture sans le savoir mais prendre conscience de ces concepts essentiels permet de gagner en efficacité et en cohérence...

\* design : anglicisme pouvant être traduit par « conception »

### **Les trois lois de la Permaculture :**

- prendre soin de la Terre
- prendre soin de l'Humain
- partager équitablement les surplus

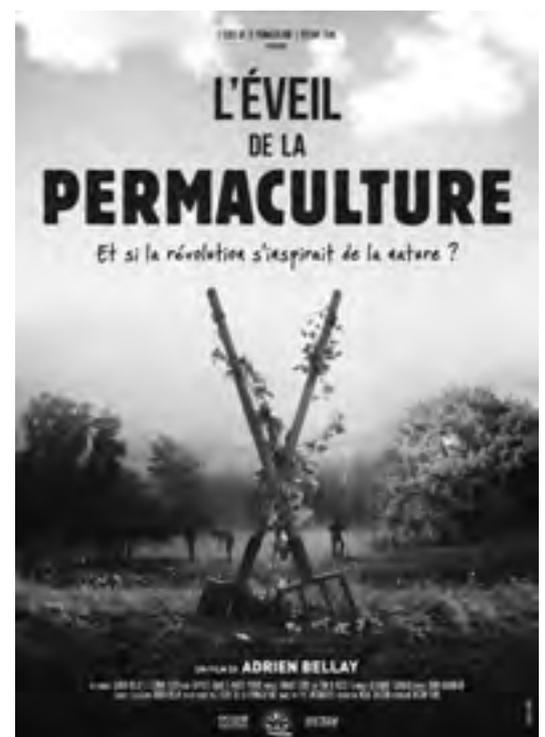
### Film-Documentaire :

Mercredi 15 Mars, à Vernoux en Vivarais, nous avons eu la chance d'avoir en avant-première (sortie nationale le 19 avril) la projection du film-documentaire: " **L'Éveil de la Permaculture**", en présence du réalisateur Adrien BELLAY.

Ce fut un véritable succès : la salle de cinéma était si pleine qu'un certain nombre de personnes n'ont pu entrer !

Ce film fut suivi d'un débat avec le réalisateur et le formateur du groupe de permaculture.

La soirée s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par Écran-Village.



Maryline pour le groupe de « permaculteurs ».

# Centenaire de la Grande Guerre



*Les activités de recherche et d'éclairage des parcours de vie des soldats de nos deux communes se poursuivent et devraient aboutir d'ici quelques mois à l'édition d'une brochure de 80 à 100 pages leur rendant hommage. Quoique chronophage, l'entreprise est passionnante et fructueuse, surtout depuis que des identités, des caractères et des histoires se font jour derrière les 54 noms qui ornent nos monuments ; des noms qui nous deviennent quasiment familiers à force d'être fouillés... Ainsi, celui de Elie Gauthier :*

## Un Poilu parmi d'autres...

Elie Gauthier voit le jour le 21 octobre 1890 à Bonnet, commune de St Michel, ainsi que son frère Louis, cinq ans plus tard, le 19 septembre 1895, mais c'est au hameau « Les Razes » qu'il va passer l'essentiel de sa vie comme agriculteur. En 1911, lors du conseil de révision, Elie est reconnu « Bon Service Armé » et doit effectuer son service militaire. Il est affecté au 4<sup>ème</sup> Régiment de Zouaves. Durant cette période, il va être amené à participer à plusieurs campagnes qui vont le conduire en Algérie en 1911, Tunisie 1911-1912, Maroc Occidental en guerre en 1912-1913. Il y a seulement quelques mois qu'il a retrouvé son hameau que survient l'ordre de mobilisation générale. Comme beaucoup de ses camarades, il est mobilisé le 4 août 1914. Il est successivement affecté au 22<sup>ème</sup>, 1<sup>er</sup> et 6<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale et il va se trouver propulsé en première ligne lors des terribles batailles de la Marne et de Champagne, et plus particulièrement aux sanglants affrontements de « La main de Massiges ». Elie est vaillant au combat et dur au mal, son visage est marqué depuis longtemps d'une cicatrice dont on ne connaît pas l'origine. Il est blessé à deux reprises en 1914 et 1915, les deux bras transpercés par des balles, s'ajoute aussi une blessure à la cheville. Pourtant, en 1916, il est encore loin d'en avoir terminé puisqu'il est embarqué avec l'armée d'Orient à destination de Salonique. Il va notamment participer aux affrontements qui vont se dérouler dans le milieu périlleux des pythons rocheux de « La Boucle de la Cerna ». Cet ultime épisode de sa très longue campagne va le marquer pour le restant de sa vie.

Elie regagne ses foyers le 13 août 1919. Il vient de passer plus de 7 années de sa vie sous les drapeaux, dont cinq à combattre. Malgré ses blessures, Elie fait un peu figure de miraculé...

Bien plus tard, Elie deviendra Président de l'Association des Anciens Combattants et, avec un tel parcours, on comprend plus précisément la raison pour laquelle il faisait un peu figure de patriarche au milieu de ses camarades. Le poilu est de nature plutôt réservée dans son milieu ordinaire ; mais à chaque célébration de l'anniversaire du 11 novembre 1918, chacun y va de son histoire, toutes plus bouleversantes les unes que les autres. Elie est intarissable, et pour cause, avec tant d'années passées face à l'ennemi, il en a des événements à relater. On se souvient, non sans humour, de cette formule qu'il avait coutume de placer à la moindre occasion. Lorsqu'il évoquait ses souvenirs d'Orient, de sa voix grave et rocailleuse et avec beaucoup de conviction, dans un subtil mélange de patois et de français, il disait : « Là-bas, l'ennemi principal, c'était la bourrole... » ! (fourmis)

Avec le recul historique, on sait aujourd'hui que les – Dardas-, comme on les avait surnommés, ont effectivement beaucoup souffert de la chaleur et des insectes, mais cette formule revêt tout de même un caractère particulier quand on sait, qu'avant d'en arriver là, Elie a bravé les plus sanglants théâtres d'opérations.

Elie s'est aussi distingué en d'autres tristes circonstances : excellent orateur dans sa fonction de Président des Anciens Combattants, il est amené à prononcer des discours, qu'il rédige lui-même, lors des obsèques de ses compagnons d'armes. Il est capable d'émouvoir toute une assistance avec ses propos.

Elie Gauthier est titulaire de la médaille commémorative du Maroc, de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire. En 1915, il est cité à l'ordre du Régiment : « Très bon soldat, énergique et brave, blessé 2 fois au cours de la campagne, continue à servir avec vaillance et dévouement ».

**Gilbert Pizette**



# LES RETROUVAILLES

Petit compte-rendu de notre repas d'hiver du 18 février dernier à la salle d'Alliandre à St Maurice en Chalencon.

Dès 12h, les 72 convives venus de St Michel, St Maurice et des communes environnantes prennent place autour des tables joliment décorées et déjà on sent la joie et la bonne humeur qui s'installent dans la salle.

Avant le repas, le duo « Ladreyt Family » interprète la chanson « cœur ardéchois » pour nous mettre dans l'ambiance. Ensuite, commencent à défiler sur nos tables les assiettes de salade gourmande bien remplies et préparées avec soin par Alain et Françoise, nos dévoués cuisiniers.



C'est à ce moment là que notre duo de chanteurs reprend de plus belle des chansons des années 50-70 : la salle commence à chauffer et entonne en chœur les refrains. C'est la pause pour les artistes avec l'arrivée du bourguignon accompagné de son riz ; succulent, ce plat régale nos papilles.

Les chants et les pas de danse s'enchaînent dans la salle et vers 16h, tout le monde se rassoit pour déguster le « roulé aux marrons » préparé de mains de maître par Alain : succès phénoménal !

Une convive pousse alors la chansonnette en patois, un peu coquine ... et sous les éclats de rire.

L'après-midi se termine vers 18h, toujours en chansons, dans une ambiance festive et plein d'amitié entre nous.

L'association remercie infiniment le duo de choc « Ladreyt Family » pour leur sympathie et leur simplicité.

La présidente remercie tous les bénévoles qui ont œuvré toute la journée pour que celle-ci soit réussie.

La prochaine rencontre aura lieu le 27 août 2017, pour la Fête des Retrouvailles, et dont le programme complet vous sera dévoilé dans la Chabriole de l'été.



Merci aux rédacteurs de la Chabriole pour la parution de cet article

La présidente, Jeannette Faure



## Défibrillateur Automatisé Externe

En décembre dernier et à l'initiative de la commune de St Michel, une quinzaine de personnes ont pu suivre une première formation à l'utilisation du DAE installé dans les sanitaires de la salle communale.

Cet outil financé par la commune et qui peut sauver la vie est à la disposition de tous ceux qui pourraient en avoir besoin. Le fournisseur en assure la maintenance, ce qui n'empêche qu'il doit être surveillé car certaines pièces ne sont utilisables qu'une seule fois ... alors si il est « vandalisé », il devient inutilisable ... avis aux imbéciles !

**Votre intervention peut sauver une vie,  
les 4 premières minutes sont primordiales !**

**Le DAE est utilisable par chacun d'entre vous sans aucune formation préalable.**

### Quand l'utiliser ?

Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, ne répondant pas, inconsciente et ne respirant plus.

60 000 morts par an de problèmes cardiaques.

### COMMENT RECONNAÎTRE L'ARRÊT CARDIAQUE ?

- La victime perd connaissance, tombe, elle ne réagit pas quand on lui parle, quand on la stimule.
- Sa respiration est inexistante (la poitrine ne se soulève pas) ou très irrégulière.

### Que faire ?

#### 3 GESTES POUR 1 VIE



1 - **Appeler les secours** : le **15** (SAMU), le **18** (pompiers) le **112** ou le **114** : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques) en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.

2 – **Envoyer une personne chercher le DAE** et commencer la **RCP** (Réanimation Cardio Pulmonaire). Placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compresser la cage thoracique d'environ 5 cm. Faire des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche), cette action n'est plus « obligatoire ». **Ne pas arrêter le massage cardiaque si les insufflations ne sont pas faites.**



## 02 MASSER LE CŒUR

DE LA VICTIME ET, SI VOUS LE POUVEZ, PRATIQUEZ LE BOUCHE-À-BOUCHE EN ALTERNANCE

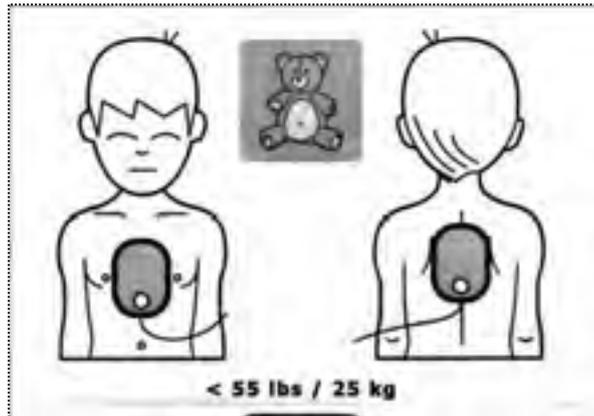
- Allonger la victime sur une surface dure.
- Se mettre à genoux contre la victime, sur le côté.
- Positionner les mains l'une sur l'autre, au milieu du thorax, entre les deux seins, les bras bien tendus.
- Appuyer de tout son poids, bien au-dessus : ce ne sont pas les bras ni les mains qui appuient mais tout le corps.
- Ce sont des **pressions fortes** : enfoncer les mains de 5 à 6 cm dans la poitrine, et remontez bien les mains entre chaque pression pour faire circuler le sang.
- Effectuer les pressions sur un **rythme régulier**, environ 2 par seconde (100 par minute).

3 – Dès que le défibrillateur arrive, ouvrir la sacoche, tirez sur la poignée de la cartouche électrodes puis suivre les instructions vocales indiquées par l'appareil.

**IMPORTANT : il n'y a pas de risque ni pour la personne inconsciente ni pour l'utilisateur d'utiliser un défibrillateur !!!**

## 03 DÉFIBRILLER

– Placez les électrodes



en position

trans thoracique pour un adulte

ou « face – dos » pour un enfant ou un nourrisson

- Le défibrillateur effectue un électrocardiogramme
- Appuyez sur le bouton choc si le défibrillateur vous le demande et reprenez la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire)

**Continuer à suivre les indications du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.**

Pour avoir suivi cette formation, je confirme que l'utilisation du défibrillateur est très facile car bien expliquée. Le massage cardiaque, lui, demande d'y aller de « tout son cœur » et de tout son poids.

Mon jeune frère, le jour de son infarctus sur son lieu de travail, a eu la chance d'avoir été secouru par une infirmière présente et d'un DAE installé à l'étage de son bureau, sinon il ne serait plus là ...

Et si on programmait une formation aux premiers secours, ouverte à tous ? Déjà envisagée mais pas finalisée ! En espérant ne pas avoir besoin de s'en servir.

Claire

# Le Chemin Départemental N° 2

Comme on l'a vu dans la précédente Chabriole avec le CFD, les choses ont beaucoup bougé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans nos campagnes. Un des objectifs des gouvernements de l'époque était de moderniser les voies de communication afin de développer les échanges et l'essor économique. Selon la nomenclature impériale de 1811 une trentaine de chemins départementaux traversaient l'Ardèche, parmi lesquels le CD2, Lamastre-Meysse, qui existait depuis des siècles. Mais le CD 233, Dunières-Silhac, n'existait pas encore et c'est au cours des années 1850 qu'a vu le jour un projet de modification du tracé de cette route du CD 2.

Panneau du CD2 scellé sur la maison Bordreuil



## Le choix du tracé entre Les Ollières et Saint-Michel

Le cadastre napoléonien de 1812 nous apprend qu'en ce temps-là la route départementale N°2, au départ des Ollières, passait par Sablouze, Les Vaux, Luron, Combauvert avant d'arriver aux Buffes.



Elle était très empruntée par les attelages qui se rendaient de Privas à Vernoux, Lamastre et jusqu'à Saint-Agrève et pourtant elle était en mauvais état : situés dans des ubacs, certains tronçons entre Luron et les Buffes ne voyaient pas le soleil, étaient pentus, glacés en hiver et plein d'ornières boueuses la plupart du temps. En fait, trois alternatives seront envisagées : soit améliorer la route existante, soit utiliser un chemin rural qui serait élargi (celui qui passe par les Allarys, La Ville, les Salhens), soit créer carrément une route nouvelle qui serpenterait à flanc de montagne (le CD2 actuel), qui serait au soleil et qui aurait une pente plus régulière.

Plusieurs délibérations des élus de Saint-Michel font référence à ce projet. Le conseil municipal était alors présidé par Jean-Pierre Bernard, propriétaire à Saint-Michel (1832-1860) et puis par Jean-Louis Crouzet, propriétaire à Chautelot (1860-1870).

Comme nous l'apprend le registre, les travaux furent précédés par les formalités d'usage ; dès 1848 le préfet demanda l'avis du conseil municipal sur l'aménagement d'un tronçon de route entre Vernoux et Lamastre. Ensuite en 1850, il fallut choisir un des trois projets de tracé entre Les Ollières et Saint-Michel.

Après en avoir débattu en réunion, le conseil municipal s'était prononcé pour le tracé passant par les Allarys et c'est finalement à la force de persuasion du pasteur Sabatier que nous devons le tracé actuel de cette magnifique route en corniche sur l'Eyrieux. Voici le récit qu'en a fait sa petite fille, Madame Louise Juston, dans son livre autobiographique Enfance pastorale en pays huguenot : « Il eut quelque peine à se faire écouter, mais il savait être tenace. Les autorités lui demandèrent de prouver que le nouveau tracé serait plus court que l'ancien. Il répondit : « Les premières mesures peuvent se faire au pas de soldat. Mes fils et moi, sommes habitués à toujours marcher au pas de soldat ; deux de nous passeront par le chemin habituel, deux par la face ouest. Il est évident que ceux qui marchent sans chemin sont désavantagés, car ils ne peuvent pas tenir le pas ». Finalement le tracé actuel se révéla plus court et fut choisi par les autorités. En réalité il faisait gagner une bonne demi-heure aux attelages et aux piétons.

### Les Buffes : l'ancienne route et le CD2 actuel →

Plus tard, le 30 mai 1867, le conseil municipal délibéra pour demander le classement de la partie de route « qui va être abandonnée » en chemin vicinal et remplacée par « la rectification nouvelle sur la vallée des Salhens » : ceci confirme donc que les travaux de la nouvelle route n'étaient pas totalement terminés à cette date.



De Saint-Michel jusqu'à Payre, le tracé a également été modifié. L'ancienne route empruntait ce qui constitue maintenant les raccourcis des Peyrets et des Razes : on imagine combien le passage à gué des ruisseaux devait être problématique quand l'eau débordait où quand elle était gelée.



### ← Le CD2 entre St Michel et Les Peyrets

C'est pourquoi l'aménagement de la nouvelle route nécessita de construire des ponts sur l'Armaragne et sur le Ruisseau des Razes.

Par ailleurs, il est utile de rappeler qu'au moment de la réorganisation administrative de la France, sous la Révolution, c'est l'ancienne route qui servit pour établir les limites entre St-Michel et St-Maurice. Ainsi le promeneur ne doit pas se fier au tracé actuel du CD2 pour savoir sur quelle commune il se trouve, vu que la route passe régulièrement de l'une à l'autre.

**Le CD2 entre Les Razes et Payre →**

## La traversée du village

C'est en 1855 que l'ingénieur d'arrondissement présenta le plan de la traversée du village qui précisait les maisons à démolir et ceci alimenta les discussions pendant près de trois ans. En février 1857, le conseil délibéra sur un échange d'immeuble avec Monsieur Mondon, au nord du village. Finalement les travaux débutèrent dans le village en octobre 1858.

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal : « le projet de rectification du tracé de la route départementale 2 dans la traversée de Saint-Michel-de-Chabrilanoux a été approuvé par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 1857 à la double condition que les travaux de terrassement seront exécutés par les habitants de la commune et que ceux-ci contribueront pour une somme de 1455 francs. Cette condition a été remplie sauf une moins valeur de 100 francs qui y sera pourvue au moyen de nouvelles souscriptions volontaires. Et qu'en outre 1300 journées de main d'œuvre et 80 journées de char à bœuf, cette dernière condition ne fut pas avalisée par le conseil municipal compte tenu des charges qui pèsent sur la commune. A cette confirmation le conseil rappelle sa délibération du 30 septembre 1858 ayant pour objet que les habitants ont fourni 325 journées d'hommes. Et le conseil en a voté 675, en tout 1000 pour les travaux de terrassement... »



L'ancienne route empruntait la rue Paul Sabatier, passait devant chez Michel Mée → et elle ressortait au niveau du chemin de Comberosier.

Le chantier du village dura jusqu'en avril 1859. La période hivernale fut certainement choisie en fonction des disponibilités des paysans qui étaient plus libres après les vendanges et les châtaignes.



Le but premier **était de supprimer le virage en côte devant le bar l'Arcade et d'élargir le chemin afin de permettre aux charrettes de se croiser.** Suite à ces travaux, toute la partie nord de Saint-Michel fut **bouleversée ; c'est ainsi que le grand bâtiment (la remise) face à l'église n'existait pas encore et fut** probablement construit à cette occasion. En effet cet important chantier entraîna la disparition de plusieurs maisons et **d'une partie du cimetière catholique** ainsi que la construction de murs pour soutenir les terrains surplombant la route. Les matériaux de démolition furent transportés en charrettes au centre du village et tout ce remblai servit pour créer **la place telle qu'elle est maintenant.** Il fallut aussi construire la voûte des lavoirs publics ainsi que le conduit des eaux pluviales dévalant du Serre de Roves, sous « **l'impasse Le chareyrou** » et sous la départementale. Par ailleurs le marronnier a été aussi remblayé comme en témoigne son tronc anormalement court.



#### Les journées de prestation

*Elles ont remplacé à partir de la Révolution les fameuses « corvées » de l'Ancien Régime. Tout citoyen âgé de 18 ans et plus devait consacrer une journée minimum (souvent plus, selon les délibérations des conseils municipaux) à l'entretien des chemins vicinaux. Les bœufs et les chevaux étaient également mis à contribution. Les propriétaires aisés avaient la possibilité de racheter leur journée à la mairie qui versait l'argent à un remplaçant. En 1850 le prix d'une journée était estimé à 1 franc pour un homme, 1,25 franc pour une bête de somme.*

Précédemment, les habitants du village devaient descendre **s'approvisionner en eau** potable à un puits situé en contrebas de la route : celui-ci existe encore sous le centre de la place, avec son encadrement en pierres de grès taillées ; au moment du remblaiement de la place, son accès fut préservé grâce à la construction **d'un passage souterrain voûté.** (Ce puits avait encore son utilité dans les années 1960 quand sévissait la sécheresse **et que le village manquait d'eau**). Ce fut également **l'occasion** de créer un bachas au niveau de la route pour abreuver le bétail et les attelages de passage, à côté du peuplier planté en 1848. Peut-être avait-on aménagé un abreuvoir provisoire en attendant que soit installée au début de la III<sup>e</sup> République la fontaine **qu'on connaît.**

#### **Et après 1858 ?**

**La route n'a pas été l'objet** de nouvelles modifications au cours des décennies suivantes. **D'ailleurs,** ce ne devait pas être nécessaire car, cent cinquante ans plus tard, il suffit de se pencher depuis un parapet pour se rendre compte que les **ouvrages d'art** en granit **n'ont pas faibli** malgré le temps **et qu'ils** conservent encore toute leur solidité. Toutefois, durant la Première Guerre Mondiale, les routes de France avaient été délaissées par les pouvoirs publics qui avaient **d'autres priorités.** **C'est pourquoi** en 1918 le CD2, sans pour autant ressembler à un champ de bataille de la Marne, devait être en mauvais état après avoir été raviné pendant quatre années sans entretien.



Sur cette carte postale qui remonte au milieu des années 1920, on note que la route ne disposait pas de tous les parapets qui la bordent **aujourd'hui et qu'elle** était encore en terre battue. En effet Il faudra attendre les années **1930 pour qu'elle** reçoive sa première couche de bitume. A cette occasion, un tronçon de route **s'effondra sous le poids** du rouleau compresseur (voir le plan CD2 entre St Michel et Les Peyrets),

ce qui obligea à construire un mur de soutènement.

Depuis la Libération, le CD2 a été régulièrement entretenu (fossés, parapets) et goudronné à plusieurs reprises (tous les huit ou dix ans environ).

D'autre part, deux virages ont été élargis au cours des années 50 : un entre la Maisonnette et le transformateur électrique qui alimente le hameau de Conjols → et puis, bien sûr, le fameux « Grand Tournant » appelé depuis « belvédère ». Un jour que je remontais des Ollières en voiture avec mon père (1954, 1955 ?), nous avons été immobilisés un bon moment afin de laisser aux ouvriers le temps de dynamiter la montagne et d'enlever les blocs tombés sur la route. En plein exode rural, ces deux chantiers avaient été une aubaine pour les jeunes du pays qui étaient venus se faire embaucher car il fallait pas mal de gars costauds, capables de manier la masse et la barre à mine à longueur de journée !



## Quelques souvenirs personnels

Si le CD2 pouvait parler il aurait certainement beaucoup de choses à nous raconter. Je dois avouer que, comme pour tous les saint-michaloux, la « montée des Ollières » fait partie de ma vie. Je l'ai parcourue des milliers de fois dans les deux sens, j'en connais tous les virages et je conserve autant d'images gravées au fond de ma mémoire. Au milieu des années 1950, la situation de cette route attirait les compétitions les plus prestigieuses de l'époque : le Rallye de Monte-Carlo, le Rallye Lyon-Charbonnières, le Rallye des Tulipes, le Tour de France Moto et le Circuit cycliste des six provinces, ancêtre du Critérium du Dauphiné. Tout gamin, je me souviens d'avoir passé une partie de la nuit à regarder les bolides qui surgissaient du Prieuré en illuminant le village et qui s'arrêtaient en catastrophe devant le poste de contrôle installé sur la place.

Plus tard, un lundi matin de février 1964 (?), **alors que j'étais élève à Loubet**, Gilbert, en allant au travail, me descendait au car de 7 heures avec sa 4 CV. Tout à coup, dans la lumière des phares surgit un lièvre gros comme un « coulassou » qui aurait constitué un bon civet.

Surpris, Gilbert accéléra et engagea la course poursuite. Cent mètres après le transformateur de Conjols, il rattrapa le quadrupède, **s'approcha de lui mais à l'entrée du virage**, la voiture lancée à vive allure fit la toupie sur le verglas, par chance sans heurter le parapet. Même pas refroidi par ce dérapage incontrôlé, Gilbert poursuivit la traque, hélas, le lièvre sauta sous le talus et disparut dans le Ranc des Salhens !

Ensuite, lors de Noël 1970, la route resta plusieurs jours bloquée au niveau des Buffes : à peine le passage était rouvert par le chasse-neige que la burle reformait une congère de plusieurs mètres de hauteur, à **l'endroit où** sont entreposés les conteneurs. Alors, tous les matins pendant une semaine, on descendait à pied **jusqu'à la croix** pour récupérer les journaux et le pain **qu'on nous apportait des Ollières**.

Enfin, en 2002 (?), **j'accueillis avec soulagement l'élargissement** du tronçon particulièrement étroit au dessus de la Maissonnette. A ce niveau, le rocher surplombait dangereusement la route **et j'en avais fait les frais** quelques années auparavant **quand une Golf noire me coupa la route, m'obligeant à percuter** le rocher, faisant exploser la vitre droite. Et bien sûr, **le golfeur n'avait pas demandé son reste pour s'échapper**, pied au plancher ! Fort heureusement, désormais ce type de mésaventure ne devrait plus se reproduire. Je pourrais citer encore **l'anecdote de deux** voitures qui se sont croisées à toute vitesse au virage des Fontettes, si près **qu'en pleine nuit a jailli une gerbe d'étincelles**. Alain vous en parlerait mieux que moi ! Je **n'oublierai pas non plus l'envol** de deux Saint-Michaloux à bord d'une Triumph qui atterrit en miettes sur le chemin des Issarts. Les deux jeunes étaient indemnes mais **conscients qu'ils** avaient frôlé la mort : ils en furent quitte pour **remonter à pied jusqu'au village** et boire une gnôle pour retrouver leurs esprits.

Pour conclure, je souhaite à nouveau témoigner toute ma reconnaissance à feu Monsieur Sabatier, sans qui le belvédère sur la vallée de l'Eyrieux n'aurait probablement jamais existé !



A lire la suite dans la Chabriole de l'été prochain : *Chronique de 1840...*

Chap's

**LA DETTE ÉCRASE L'ÂME**

Une chose est la dette comptable, autre chose est la gratitude.

Si je suis redevable à Dieu de la Vie, selon un regard « comptable », jamais je ne pourrai lui rembourser, sauf au prix de ma propre vie. C'est-à-dire de ma mort. Cela fait donc un drôle d'effet, non, un Dieu qui nous crée pour qu'il prenne son plaisir à nous voir mourir pour lui ? Un Dieu qui finalement nous veut plus morts, pour assurer sa Gloire, que vivants et heureux.

Parce que mort, j'ai une chance, infime, d'aller en Sa compagnie au Paradis. Et de toutes façons, je mourrai bien un jour. Alors, Dieu aurait plaisir à ce que je me « suicide » pour Lui ? Tel est le postulat des fanatiques musulmans qui sévissent de ci de là.

On dira que ce n'est pas du suicide, mais l'offrande de la vie pour une noble cause.

Si j'ai de la gratitude, ce qui suppose un état d'esprit légèrement différent, ça change tout.

La différence : personne n'aime être en dette envers qui que ce soit, fût ce Dieu en personne.

Cela crée une contrainte dans l'âme, dans le cœur. Et donc dans le corps et dans le monde visible. C'est cela que nous vivons ; notre société, notre monde « occidental » considère que c'est la façon normale et universelle d'être au monde.

Me sentir endetté me restreint, m'oblige (Muito Obrigado, comme on dit merci en Portugais).

Le cœur se referme, ou se « racrapote », comme on dit en Belgique. L'amour s'éteint, le sens de la vie devient l'extinction de la dette. Comme celle-ci ne peut être éteinte, cela ne peut que générer une forme de désespoir de fond, insidieux et infernal. Et sa transmission aux générations futures.

Vous trouvez ça très motivant ? Moi pas. Oui mais nos ancêtres ont fait cela depuis la nuit des temps ! Certes.

Ce n'est pas une raison pour continuer. Ça ne veut pas dire qu'ils aient eu raison, et qu'ils étaient dans le juste.

**LES DIEUX PSYCHOTIQUES**

Quels sont ces Dieux cupides et psychotiques qui ont décidé que l'humanité leur « devait » quelque chose ? Et que s'ils ne l'obtenaient pas, ils se fâcheraient très fort ?

Je ne peux pas ne pas évoquer ici la version Sumérienne de la création de l'humanité, extrêmement dérangeante pour notre façon de penser tellement marquée par la Genèse et la Bible, même si nous avons mis du Big-Bang par-dessus.

Voilà donc des « êtres venus d'ailleurs », sortes de créatures à tête ressemblant à celle d'un lézard et dotés d'une technologie incroyable, qui seraient venus s'établir sur notre petite planète, à cause de guerres dans leurs planètes lointaines : les fameux Annunaki. Ils ont donc besoin de main d'œuvre. Comme ils sont très doués technologiquement, et qu'ils maîtrisent le clonage et le bidouillage génétique, puisque certains d'entre eux, voire même presque tous, sont des clones, effectués par des généticiens de génie, voilà qu'ils créent des espèces « locales » en mélangeant des gènes à eux avec des gènes « d'ici » : les êtres humains (car c'est de nous qu'il s'agit), conçus seulement pour servir et obéir. Oui, des esclaves, ni plus ni moins. Il est curieux de constater qu'en Sumérien, le mot Adam signifie « bétail », « troupeau ». Avec cette version de la chose, notre orgueil d'espèce reine de l'univers en prend un coup sur le nez ! Esclaves de ces créatures ! Vu leur pouvoir immense aux yeux des « esclaves » que nous étions, ils nous seraient apparus alors comme des Dieux, et des Dieux exigeants qui plus est, exigeant de nous tributs, sacrifices, corvées, etc.... sinon, pan-pan cucul très très fort !

La suite est fort intéressante, car elle raconte à peu près l'inverse de la Genèse...

**LA 'PARTICULE DE DIEU'  
DÉCOUVERTE À GENÈVE !**

TANT QU'ILS DÉCOUVRENT  
PAS MES COMPTES SUISSES ...



Annunaki ou pas, il n'y a aucun amour dans ces Dieux là ! Ils passent leur temps en colère. A punir les hommes. Ils ont donc créé l'humanité pour en faire des serviteurs, et cela dans bon nombre de mythologies. Dociles, obéissants, non syndiqués, et pas payés, bien sûr... Serait-ce de cette empreinte que vient la mentalité patronale medefique ?

Voilà donc les sacrifices, autant animaux qu'humains, accomplis dans la crainte. Jusqu'à la pathologie.

Le temple de Jérusalem au temps du Christ : une boucherie quasi permanente, avec des sacrifices colossaux, en particulier lors des grandes fêtes. Sacrifices payants bien sûr : les pauvres pouvaient sacrifier un malheureux pigeon, les riches, un bœuf. Très cher, le bœuf. Un business très rentable, surtout qu'il fallait payer en « monnaie pure », celle du temple. Ce qui fait que les changeurs prenaient de substantielles commissions au passage...

Du divin là dedans ? S'il y en a, je ne le vois pas.

On achète la clémence de Yahvé...

Chez les Aztèques : eux étaient directs, du moins au départ. Dieu, chez eux, le Soleil, Tonatiuh, nous donne la vie. Il fallait donc offrir une vie humaine par an au Soleil : telle est la dette. Seule une vie peut rembourser une vie. Sans sacrifice, le Soleil aurait fait la grève, et ne serait plus reparti pour une nouvelle année. Telle était leur terreur à la fin de chaque année. Jusque là, on peut encore comprendre. Mais ça s'est gâté. L'orgueil arrivant, les Aztèques ont commencé à se croire « le peuple élu ». Et le niveau des sacrifices humains est devenu pathologique. On dit que pour l'inauguration du nouveau Grand Teocalli (Temple) de Tenochtitlan (Mexico), en 1486, il y eut quelque chose comme 20000 sacrifices humains ; les historiens tergiversent, mais la fourchette basse est de 12000, et la haute, de 30000. Il n'y a pas de zéros en trop : vingt mille sacrifices humains. Pendant un mois, disent les chroniqueurs, le sang n'a pas arrêté de couler le long des marches de la pyramide principale.

Et ce sont les Aztèques qui dans leur langue ont ce si joli « Merci », Tlazocamati !

Où est la gratitude, la plénitude du cœur ? Il n'y en a pas.

Avec beaucoup de sacrifices, je montre la puissance de mon Empire au reste du monde.

Je paye mes dettes aux Deux avec panache et orgueil.

On s'étonne après que les Espagnols soient arrivés...

L'amour ne rentre jamais en ligne de compte dans tout ça.

Nous nous disons dans une société avancée, qui ne croit plus à ces balivernes.

Est-ce si sûr ? C'est beaucoup plus subtil et pervers.

Il n'y a plus de statues de Dieux aux yeux exorbités et des prêtres qui sacrifient des vierges effarées a leurs pieds, certes. Mais les Marchés remplissent très bien la même fonction : puisque l'Occident se veut rationnel et non plus « religieux », les Marchés sont parfaits !

Mais il n'y a rien de plus irrationnel et capricieux qu'un marché. C'est Dieu. Et les traders et autres analystes sont ses prophètes. N'entend-on pas parfois à la radio, lors des informations boursières, que telle entreprise a perdu un ou deux pour cent, suite à « une dégradation de sa note par un analyste », on ne dira jamais qui... Donc, un analyste anonyme derrière un ordinateur non localisé peut « dégrader » une entreprise. Et on appelle ça de la rationalité !

Afin que le jeu continue.

## **EN SORTIR, VRAIMENT ?**

Oui je suis redevable de la vie.

Et j'ai de la gratitude. C'est à dire que quelque chose d'infiniment tendre et délicieux emplit mon cœur. Et que si je dois payer ma « dette », la meilleure façon que j'aurai de le faire est de porter témoignage de cela. De l'infinie générosité du vivant. De la Grâce qui nous est donnée. Grâce et gratuité vont ensemble, c'est la même racine...

Ce faisant, je sors un peu de mon karma, en échappant à ces lois dures de dette, liées à la peur et à l'absence de paix. Parce qu'il n'y a rien à « payer ». Le mot « payer » n'est plus adapté. Et cela devient révolutionnaire...

Ce qui ne me donne pas pour autant l'autorisation de faire n'importe quoi...

Si je quitte ces lois là, c'est que je trouve en moi un autre endroit où me poser, autre que la peur, autre que la guerre, autre que le pouvoir, autre que l'honneur toujours bafouable...

C'est un « lieu » de cet ordre, je crois, que le Christ appelait le Royaume des Cieux, qui n'était pas le royaume des alto-stratus ! C'est de cela que parle le mot sanskrit « moksha », qui veut dire « libération ».

Et je vais même commencer à expérimenter ce qu'on expérimenté bien des mystiques : comment serais-je en dette envers un Dieu furibard perché sur un lointain Olympe, ou déguisé en triangle inquisiteur au sommet d'un nuage, si Dieu est en moi ? C'est bien pour cela que les mystiques ont souvent été persécutés aussi, c'est pour cela que les Soufis sont mal vus en pays d'Islam, parce que c'est cela exactement qu'ils disent et vivent.

Ce faisant, la loi de la dette divine devient assez absurde.

C'est insupportable pour tous ceux qui basent leur pouvoir sur elle !

Alors si je suis redevable à Dieu, ou à tout autre principe créateur, de ma vie, je la Lui donne en retour.

Mais ici, ce don n'a plus rien à voir avec un sacrifice sanglant et un paiement épuisant d'une dette surdimensionnée. Tout au plus, je paye de ma personne...

Évidemment, si le Dieu qui est en moi, tel que je l'imagine, est un Dieu psychotique et tyrannique, je serai fidèle à Sa volonté de pouvoir et de toute puissance. Et la paix sur Terre sera pour après demain, puisque ce Dieu là entretient déjà la guerre en moi, et s'en nourrit.

La question centrale devient alors ici : quel est le Dieu qui m'habite ? Et je ne parle pas d'un Dieu catholique, protestant, juif ou musulman. Ou autre. Pas besoin d'être croyant pour être habité par tout un système de croyances durcissantes et rigides.

Oser dire :

Il n'y a pas de dette « horizontale », c'est-à-dire un dû, c'est à dire quelque chose qu'il faudra de toutes façons payer. Ca c'est le monde ancien. Qui veut se poursuivre.

La Vie n'a jamais créé de contrats d'emprunt, de crédit et de remboursement, que je sache. Les lions, les éléphants, les libellules et les étoiles de mer ne règlent pas la dette due à Dieu du fait d'être en vie. Ou alors, si l'homme se prend pour Dieu, (ce qu'il fait, d'ailleurs, tout en disant le contraire) par la prédation qu'il fait sur le monde animal, il fait payer cher aux animaux le droit d'être en vie, car c'est à son service.

Comme le dit une chanson bolivienne, « La vida es el regalo de Dios para cada ser » : la vie est le cadeau de Dieu pour chaque être.

Quoi ? Un cadeau ?

Il y en a que cela va embarrasser encore plus : « oui mais alors il faut rendre la pareille ! »

Non. Si c'est un cadeau... un cadeau d'abord ça se reçoit. Pleinement.

Et tout a été fait, dans les systèmes de croyances en cours, autant religieux que sociaux, pour nous empêcher de recevoir pleinement la vie. D'entrée de jeu, nous sommes endettés...

Alors : arrêter. Faire fondre ces prisons de la dette, déjà intérieurement.

Et recevoir la vie. Et l'amour qui va avec. Et ça, c'est bien la chose la plus difficile qui soit...

Pour pouvoir dire le Merci Nahuatl du Mexique :

*Tlazocamati :*

**Toi, tu sais être, et demeurer, dans la flamme de l'amour !  
C'est ce que je souhaite à chaque être humain...**





## Témoignage d'une personne âgée de 88 ans :

*"Une vie qui renaît grâce à l'informatique"*



J'avais 75 ans, lorsque mon fils me proposa de m'initier à l'informatique. Pour moi c'était impensable, trop tard, et à mon âge, l'usage potentiel discutable. Il a su me persuader, en m'assurant de sa présence constante à mes côtés pour me guider dans mon apprentissage et surtout il a su me convaincre.

L'affaire était lancée !

Alors tout a changé : j'avais maintenant entre les mains un "poste de commandement" dont j'étais le pilote, en un clic Google répondait à mes questions, ma messagerie me délivrait mes messages, je pouvais communiquer visuellement avec mes petits enfants à des milliers de Km, tout m'était possible...

"Lorsqu'on a mis le doigt dans le pot de confiture, difficile de s'arrêter" et j'ai petit à petit utilisé d'autres services : la gestion de ses comptes sans avoir à se déplacer, les démarches administratives, et surtout alors que la fatigue vous plombe dans vos déplacements, le pouvoir de faire ses achats en ligne et d'être livré à domicile.



Maintenant, en plus de l'ordinateur j'utilise au quotidien ma tablette qui ne me quitte plus avec son côté ludique non négligeable, jeux, le replay pour revoir ce que j'ai manqué à la télé, You tube pour retrouver et écouter un air qui vous passe par la tête, les photos à échanger, les albums à réaliser.

Mais surtout, j'ai changé de statut, j'ai rejoint le monde, des connectés, je suis "dans le coup" et j'y reste à bientôt 89 ans !

Cette incursion dans le monde numérique m'a redonné le goût et la curiosité d'apprendre et de comprendre, en oubliant mon âge, avec la satisfaction d'avoir maintenu une mémoire qui commençait à donner des signes de fatigue. " Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ! ". Je suis vraiment heureuse d'avoir osé tenter cette expérience.

Claude Chareyron



Illustrations de la rédaction.

# Aller à Canossa...

L'expression « aller à Canossa » n'est plus guère usitée aujourd'hui. Et pourtant elle a une signification très précise qu'elle tire d'un célèbre épisode historique remontant aux siècles obscurs du Moyen Age italien.



En ce temps-là la péninsule est secouée par des luttes fratricides opposant les Guelfes et les Gibelins, c'est-à-dire les partisans de la Papauté face aux partisans du Saint Empire Romain Germanique. Henri IV (l'empereur, pas notre roi !) veut reconstituer un grand empire qui s'étendrait de la Mer du Nord jusqu'en Sicile. De son côté, le pape souhaite affirmer son autorité sur toute l'Eglise.

Cet antagonisme débouchera sur la fameuse « Querelle des Investitures » : Henri IV cherche à s'affranchir de l'autorité du pape Grégoire VII et décide d'ordonner lui-même les évêques germaniques. Bien décidé à

punir l'Empereur pour cet acte de rébellion intolérable, le pape le menace d'excommunication. De plus, cette insoumission est contestée par les princes d'empire. Ne voyant pas d'autre issue que d'implorer pardon, Henri IV doit donc se résoudre à rencontrer le pape qui séjourne à ce moment-là dans le château de Mathilde de Toscane, à Canossa.

Henri IV arrive devant les remparts de Canossa le 25 janvier 1077, après avoir perdu une bonne partie de ses soldats, terrassés par le froid lors de la traversée des Alpes. Le pape fait immédiatement fermer les portes de la ville et l'empereur doit patienter toute la nuit avec sa famille, les pieds dans la neige, avant d'obtenir une audience papale.



Finalement Grégoire VII accepte de le recevoir, revient sur sa décision et annule l'excommunication. D'où le sens de l'expression « aller à Canossa » : aller s'humilier devant un adversaire, céder complètement face à un rival.

Chap's



## Un triste anniversaire... en quelques chiffres

**6 ans déjà...** Le 11 mars 2011, un tsunami sans précédent frappait les côtes japonaises. Un séisme de **magnitude 8.9** a lieu à **130 km des côtes japonaises**. C'est alors le plus fort séisme jamais mesuré à proximité de l'archipel depuis que les relevés sismiques existent. **Une vague géante atteignant 30 mètres par endroits frappe de plein fouet la côte est japonaise en moins d'une heure parcourant jusqu'à 10 kilomètres à l'intérieur des terres.**

Les effets combinés de **ce séisme et du tsunami seront la cause directe du décès de plus de 28 000 Japonais dans les jours qui suivent**. Mais **c'est également le point de départ de la catastrophe nucléaire de Fukushima...** Les effets cumulés du séisme et du tsunami privent la centrale nucléaire et ses 4 réacteurs de toute alimentation électrique extérieure, élément fondamental pour assurer le pompage de l'eau servant au refroidissement du combustible nucléaire et à modérer la réaction de fission dans le cœur des réacteurs.

Sans système de refroidissement, la température au cœur des réacteurs devient telle que les gaines contenant le combustible commencent à se désagréger et le combustible à fondre, formant **un mélange d'éléments surchauffés jusqu'à plusieurs milliers de degrés que l'on appelle « corium »**. Dans le cœur des réacteurs, de l'hydrogène sous forme gazeuse se forme, la chaleur ambiante et le contact avec l'oxygène finissent par enflammer cet hydrogène, provoquant une explosion qui soufflera le toit du réacteur n°1 et une bonne partie de l'enceinte de confinement. Entre le 12 et le 15 mars, ce scénario se répète dans les réacteurs n°3 et n°2, mais aussi par un incendie dans la piscine de stockage des combustibles usés du réacteur n°4. Leurs enceintes, soufflées par des explosions, sont détruites.

De mars à août 2011, cette série de 4 catastrophes nucléaires répand **168 fois plus de césium-137 dans l'atmosphère que l'explosion de la première bombe atomique à Hiroshima en 1945** selon le quotidien Tokyo Shimbun.

Cette catastrophe a été classée **au niveau 7 sur l'échelle INES** (barème international de classification des accidents nucléaires selon leur gravité) le plus haut niveau de cette échelle, qui avait été atteint une seule fois à Tchernobyl en 1986.

À la suite des explosions, il faut refroidir à tout prix les cœurs des combustibles en fusion ainsi que les barres de combustible usagées stockées dans les piscines. Une seule solution pour cela, immerger en permanence ces éléments dans un courant d'eau froide afin d'éviter de nouveaux rejets de radioactivité dans l'atmosphère. Les accidents et les graves fuites sur les opérations de refroidissement se succèdent, **la fuite d'eau très radioactive du mois d'avril 2011 (pendant laquelle les rejets ont atteint 20 000 fois l'autorisation de rejet annuel !)**, devrait à elle seule être considérée comme un accident nucléaire de niveau 5 ou 6 sur l'échelle INES !

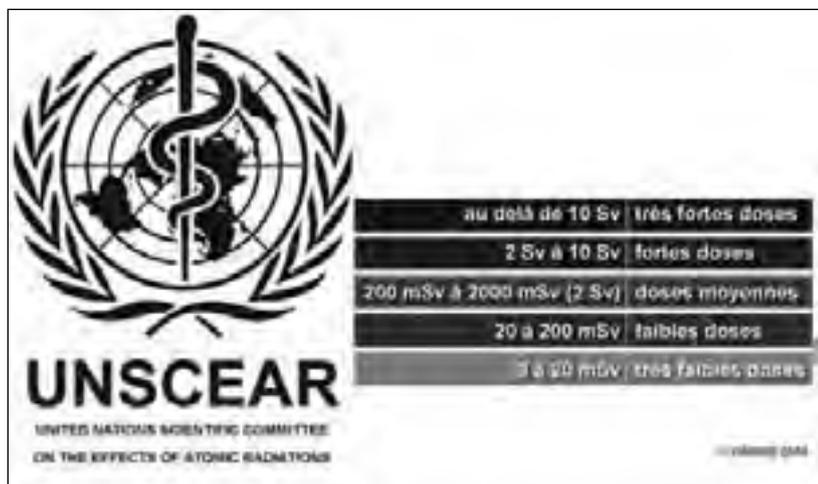
**Aujourd'hui près de 6000 personnes travaillent quotidiennement sur le chantier de décontamination de Fukushima** où **plus de 300 m<sup>3</sup> d'eau sont injectés chaque jour** dans les circuits de refroidissement pour rejoindre ensuite les **quelque 400 000 tonnes d'eau contaminée accumulées sur le site dans de gigantesques réservoirs occupant de plus en plus d'espace... et dont on ne sait que faire !**

La contamination de l'environnement marin induite par cet accident est considérée comme étant la plus grande pollution radioactive marine de l'Histoire ! C'est ainsi que le taux de radioactivité dans les thons pêchés dans le Pacifique a augmenté significativement



(avec des **concentrations en radio-césium jusqu'à 10 fois plus élevées qu'avant Fukushima**), et les migrations des bancs de poisson ont répandu cette contamination jusqu'aux thons pêchés aux abords des côtes californiennes.

Aujourd'hui, c'est plus de **250 tonnes d'assemblages de combustible qui ont fondu** à la suite de la perte de refroidissement pour former ce que l'on appelle des « coriums ». À l'heure actuelle personne ne peut encore approcher de ce magma informe, que les employés du site n'arrivent toujours pas à situer précisément. En février un petit « robot scorpion » est entré dans l'enceinte de confinement du réacteur n 2 pour essayer de localiser le corium ; Il n'a pas réussi à parcourir plus de 2 mètres et a tenu moins de 2 heures. Des taux de radioactivité ont été mesurés dans cette enceinte : **plus de 600 sieverts (SV) à l'heure, dose mortelle immédiatement pour qui s'en approche**. La récupération de ces coriums n'est pas prévue avant 2025 et l'opération devrait prendre **plus de 30 ans** (pronostique optimiste).



*Le sievert est l'unité utilisée pour mesurer l'absorption du rayonnement par le corps humain et les effets qui y sont associés.*

*Par exemple chaque français est exposé à une radioactivité naturelle de 4 mSv (millisievert) par an.*

*La dose létale est définie à 8000 mSv.*

**Le caractère le plus immédiat des conséquences de Fukushima reste la perte de territoires entiers qui ont été contaminés durablement par les retombées de l'accident...**

Le ministère japonais des sciences estime ainsi que ce sont plus **30 000 km<sup>2</sup>** qui doivent être considérées comme contaminés soit plus de **8% de l'archipel**. Des milliers de japonais travaillent aujourd'hui sur la colossale tâche visant à nettoyer d'immenses surfaces à l'aide de moyens rudimentaires.



*Des nettoyeurs tentent de rendre à nouveau "habitables" des logements en zone contaminée*

C'est ainsi que s'amoncellent à force de ce travail de fourmi, de véritables pyramides de déchets contaminés dont on ne sait quoi faire mis à part les stocker dans des conteneurs ou des sacs en plastique dans d'immenses décharges radioactives à ciel ouvert.



*Décharge de terre contaminée - Source : Arkadiusz Podnieszinski*

Concernant le coût économique de la catastrophe, de nombreuses estimations ont été données par les **autorités, des cabinets d'étude et des ONG**. Le gouvernement japonais annonçait au départ un coût estimé de **36 milliards d'euros pour réparer les dégâts** induits. Greenpeace estimait pour sa part en 2013 le coût total à **près de 186 milliards d'euros**. Revirement complet de la part du gouvernement fin 2016 une nouvelle évaluation fait clairement exploser la facture - **on ne parle plus de 36 milliards mais aujourd'hui de 170 milliards d'euros**. Au vu des incertitudes complètes concernant le démantèlement il faut **s'attendre à une escalade sans limites** de cette estimation ?

## Plus de 160 000 personnes évacuées.

À la suite du tsunami, plusieurs mesures d'évacuation visent les habitants les plus proches de la centrale. Il aura fallu attendre l'explosion du 12 mars pour que les autorités décident d'élargir le **périmètre d'évacuation de 3 à 10 puis finalement 20 km** le 15 mars 2011.

Malheureusement les retombées, poussées par les vents, ont dépassé ces limites arbitraires et **des territoires à plus de 30 km de la centrale ont été considérés par la suite comme fortement contaminés par du césium 137 et d'autres éléments nocifs**. Mais les résidents situés entre 20 et 30 km de la centrale ne se sont vus proposer qu'une évacuation volontaire.

De véritables camps de réfugiés ont été mis en place à travers le pays et les évacués de Fukushima vivent actuellement parfois le même sort que les survivants d'Hiroshima et Nagasaki. En effet, dans l'inconscient collectif il semble que ces victimes soient fréquemment vues comme des « pestiférés » du nucléaire et il n'est pas rare pour un ex-habitant de la région de Fukushima de se sentir rejeté par les habitants des autres préfectures. **Cinq ans après la catastrophe, les chiffres officiels indiquaient que près de 120 000 personnes déplacées étaient toujours considérées comme des réfugiés.**

Afin de laisser croire à un semblant de maîtrise de la situation, le gouvernement cherche actuellement à forcer le retour des évacués dans certains villages - qui seraient désormais à nouveau "habitables".

## Un impact sanitaire préoccupant et difficile à estimer

Les conséquences de la catastrophe étant toujours en cours il est difficile de faire un bilan sur le nombre de personnes directement contaminées, irradiées ou décédées en raison de Fukushima. D'après l'ONG Green Cross **c'est près de 32 millions de personnes qui ont été touchées par les retombées atmosphériques de l'accident**. Immédiatement après l'accident, le taux de mortalité des personnes âgées a été multiplié par 3 sur une période d'un an. Le taux de mortalité infantile, d'avortements spontanés et d'anomalies à la thyroïde sur les nouveaux nés a été mesuré en hausse significative jusqu'en Californie, pourtant à 8000 km de la centrale (résultats controversés par le lobby nucléaire américain). Une grande partie des pathologies radio-induites, en particulier les multiples formes de cancer, se déclarent en général après une période de latence qui peut durer des décennies. Il est donc **certain qu'un bilan sanitaire de Fukushima ne pourra être établi qu'au moyen d'études** menées pendant 40 à 60 ans au moins après la catastrophe – (des études peu probables car qui voudra les financer ?)... Et c'est sans compter les éventuels effets génétiques sur les générations suivantes.

Cet anniversaire aura donc été marqué par l'information peu réjouissante sur des taux de radioactivité records – des taux capable de tuer un homme instantanément ce qui n'augure guère d'espoir quant à la capacité humaine (ou même robotique) à démanteler l'installation et à récupérer les coriums de combustible fondu.

**Les médias, en France, ont quelque peu ignoré cet anniversaire et, pourtant, on est vraiment en droit de se poser la seule question qui vaille : les centrales nucléaires françaises sont-elles à l'abri d'un accident majeur ?**

**Bien évidemment NON. Et les raisons qui me font penser cela sont nombreuses...**



**SUITE dans la prochaine Chabriole**

**A l'heure où le respect du « bien commun » a déserté la campagne ... électorale, allons faire un tour du côté des « Eco Trompeurs ».**



Peut-être avez-vous déjà rencontré ce logo :

**Vous le trouvez sur les produits d'entretien ménagers qui contiennent des substances dangereuses**



## Présentation officielle (site EcoDDS)

EcoDDS est un éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques\* des ménages agréé par les pouvoirs publics en date du 20 avril 2013. Il a été fondé par les principaux acteurs sur le marché de la fabrication et de la distribution de produits grand public concernés, soit **48 actionnaires composés de 31 fabricants et 17 distributeurs** (liste sur le site [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)).

Notre principale mission est **d'organiser le fonctionnement et d'assurer la pérennisation de la filière des Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.**

**\*Terme volontairement confus pour parler des déchets chimiques ménagers ! Il n'y a pas si longtemps de cela, dans le jargon des déchets on les appelait les DDM : Déchets Dangereux des Ménages... et puis, pour « verdier » l'image, on change les termes, et de « dangereux » les produits deviennent « diffus » et « spécifiques » !!** Tout comme les balayeurs, femmes de ménage, sont devenus « agents d'entretien » ou « techniciens de surface » et le boulot, les conditions de travail, les salaires et la précarité sont toujours les mêmes ! Un exemple parmi tant d'autres...

Les lois sur l'environnement ont obligé les fabricants et metteurs sur le marché d'assumer la Responsabilité Élargie du Producteur (la REP) :

### Obligations des metteurs sur le marché

#### Article L.541-2 du Code de l'environnement

Toute personne qui **produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement**, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter lesdits effets.

Résultats, c'est l'industrie chimique et la grande distribution, main dans la main, qui gèrent la filière de prévention et traitement des produits chimiques ménagers. Le tout en étant agréé par les pouvoirs publics et avec un bel intitulé « éco » devant ! **Tant qu'on y est, donnons à l'industrie du sucre la mission publique de lutter contre le diabète, ou à Monsanto celle de développer l'agriculture biologique !** (dixit Jérémie Pichon et Bénédicte Moret – auteurs de « famille presque zéro déchets ».)

Dans leur présentation, EcoDDS parle « *de pérenniser la filière.....dans les conditions respectueuses de l'environnement* » ! Autant dire « *nous continuons à vendre (et faire d'énormes profits) en empoisonnant la planète et le vivant, mais ne vous inquiétez pas, on gère la collecte et la valorisation (encore un terme enjoliveur)* ».

**Est-ce uniquement cela que l'on doit attendre de cet « éco-organisme » ?**

**NON**, leurs missions premières devraient être la **RÉDUCTION puis la DISPARITION** de tous ces produits dangereux pour la plupart-(futurs déchets) par la recherche et le développement d'alternatives respectueuses du bien commun qu'est notre planète.

En attendant...

- ✓ **ces déchets doivent être apportés**, ainsi que leurs emballages vides, **en déchetterie**, où ils sont collectés « gratuitement » (financée par « l'écotaxe » appliquée et en partie payée par le producteur et donc par le consommateur.)
- ✓ **Essayons d'en limiter notre consommation** (tant pis pour leurs actionnaires !) en adoptant si possible l'utilisation de produits non nocifs, non toxiques.

Concernant les **produits ménagers courants**, ceux utilisés quasi quotidiennement, 60 millions de consommateurs a lancé en 2016 une « *Opération anti-toxiques au pays des produits ménagers* » et ils ont mis en ligne une application gratuite qui permet de retrouver les composants de toutes les références qu'ils ont étudiées (les ingrédients arrivant en tête des listes étant incorporés en plus grandes quantités). En rouge, dans chaque produit, les substances les plus problématiques. Voici l'adresse du lien : <http://www.60millions-mag.com/2016/08/25/operation-anti-toxiques-au-pays-des-produits-menagers-10623>.

C'est simple, clair, il suffit de repérer les produits qui ne contiennent pas de substance nocive et changer ses habitudes d'achat. Il existe des alternatives à l'emploi de produits rien que pour l'entretien courant de la maison, (savon noir, vinaigre, acide citrique, bicarbonate de soude...).

... **Ne passons pas à côté des initiatives citoyennes, locales ou associatives** : nous avons la possibilité d'acheter des produits d'entretien non toxiques, avec des labels éco certifiés et vendus en « vrac » et ce tout près d'ici à St Sauveur (magasin des producteurs).

Mais le plus évident ne serait-il pas d'interdire la fabrication de ceux qui sont toxiques ? Vu le nombre de références, le business doit être juteux !

**Alors, essayons de ne plus les acheter.... et ils arrêteront de les fabriquer.**



Claire.

# Coup de griffe ... de Chap's



**Pénélope Fillon a cumulé deux emplois à temps plein en 2012 et 2013...**

Elle est encore meilleure que la Pénélope d'Ulysse qui tricotait le jour et détricotait la nuit !

**Selon Sarko il fallait passer les banlieues au Kärcher...**

Et selon Fillon il faudrait passer la France au Thatcher !

**Le parti politique « Le centre » s'appelle désormais « les centristes »**

Comme les militants sont peu nombreux et pas très marrants, ce serait plutôt « les cent tristes »

**Jadot a rejoint Hamon, mais le PS s'effondre quand même...**

C'est un mariage et un enterrement !

**Le maire de Pau est venu offrir son aide à Macron...**

C'est Bayrou de secours !

**USA : 30 000 morts par arme à feu chaque année...**

Une manière expéditive de réduire le chômage !

**Le pétrole constitue encore un enjeu mondial considérable...**

La preuve qu'on vit bien dans un monde de brut !

**Selon Poutine, les prostituées russes sont les meilleures du monde...**

Voilà une info qui devrait faciliter les relations avec le président Trump !

**Philippe Croizon, bien qu'amputé des quatre membres, a réalisé un bon rallye Dakar...**

Il s'est justifié en disant qu'il avait sa voiture bien en main et qu'il levait rarement le pied !

**5 milliards de dividendes : chez Vivendi, le pognon coule à flot pour les actionnaires...**

Le géant de l'eau a tout de même gardé quelques gouttes pour les salariés !

**Volkswagen a réduit de 40 % le salaire annuel de son PDG.**

Avec 10 millions d'euros, il peut encore se voir venir !

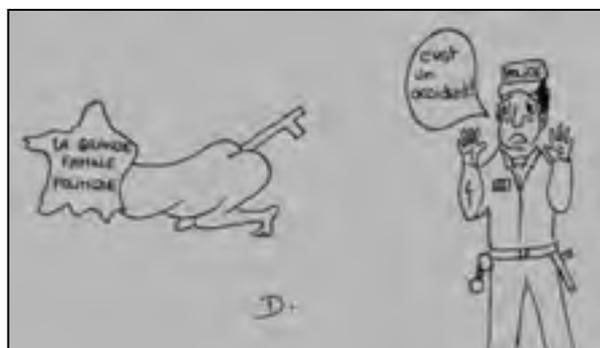
# Réflexions de comptoir

- Salut Fredo tu bois un coup !
- Salut Ginette, un blanc comme toi ! Alors tu lis quoi aujourd'hui ?
- Ecoute :

*Un voyou maigre aux yeux qui fuient déjà dérobe  
une valise, un portefeuille, une moto  
détraque un appareil pour rafler la monnaie  
ou renverse une vieille et file avec son sac.  
Triste forfait où le pauvre s'en prend au pauvre  
ou des malheurs banals engendrent d'autres maux.*

*Mais quelques uns, plus forts, plus durs et sûrs d'eux-mêmes  
ont osé conquérir avec leur acolytes  
des banques, des médias, des armes, des suffrages  
séduisant avec art des partis ou des castes  
pour asservir enfin des nations étonnées.  
Georges Sedir (**Voleurs de peuples.**)*

- Je suis content de t'entendre, cette poésie me plaît. Moi en ce moment j'ai bien envie de prendre les politiques et de leur enfoncer un par un, une matraque dans le Fillon jusqu'à Lagarde.
- Tu penses que tous les politiques sont pourris !
- Peut-être pas, mais les Fillon, Lagarde, Balkany, Juppé, Dassault, Ayrault, Hortefeux, Cambadélis, Le Pen et j'en passe puisqu'on peut trouver plus de 100 personnages politiques condamnés entre 1995 et 2013\*, sans compter les politiques que personne ne connaît. Ils font la loi, ne la respectent pas et nous font la morale, certains même n'hésitent pas à fustiger le laxisme de la justice envers



les voyous! Oui parce qu'eux ne se considèrent pas comme des voyous. Ils détournent des millions, planquent leur fric pour échapper aux lois qu'ils font et ils ne se considèrent pas comme des voyous... Ils me font vomir et j'ai bien envie de leur enfon...

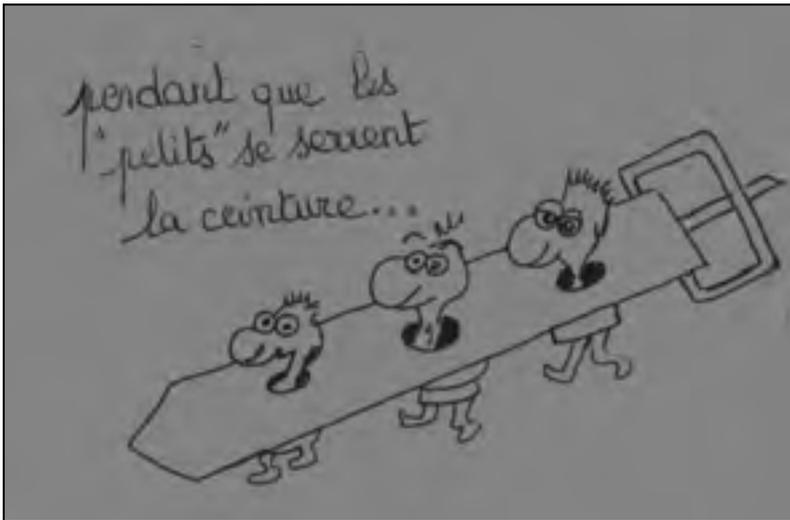
- Oui, je sais. La perception d'un délit ne se mesure pas malheureusement au préjudice causé à la société mais au traumatisme que le délit inflige à la morale de la société en question.
- Paie moi un coup Ginette, et répète, je comprends pas.
- Toujours un blanc Fredo ? Alors prenons



deux exemples, le vol avec violence sur une personne âgée par un banlieusard, filmé par une caméra de surveillance va marquer énormément la conscience de la population alors que le préjudice est quasi nul pour la société. Une banque d'affaire qui soustrait au fisc des centaines de millions d'euros ne choque pas l'opinion mais le préjudice est considérable pour la société.

Le banlieusard sera traité de voyou (avec raison) mais la banque fait de l'optimisation fiscale et pourra même prétendre à recevoir de l'argent de l'état !! Les lois sont votées par les représentants de la société et donc logiquement les sanctions dépendront de l'état de choc de celle-ci après un délit.

– Tu veux dire qu'il y a deux justices ?



– Non, mais il faudrait que le détournement d'argent public, la corruption, l'évasion fiscale... deviennent beaucoup plus choquants, scandaleux moins pardonnables pour un représentant du peuple. En clair, que les Français comprennent que l'impôt est notre trésor, qu'il est sacré, que le voler est impardonnable car c'est voler chaque citoyen français, qu'il n'y a rien de plus beau que de décider de mettre en commun une partie de nos biens pour que chaque

citoyen bénéficie du minimum vital. Mais qui défend l'impôt ?

- Personne Ginette, et en plus la corruption est partout, dès que l'humain a un peu de pouvoir, il en profite. A tous les niveaux on voit des politiques qui se font offrir des cadeaux par des entreprises de TP, ils se font inviter au resto (plus on a de pouvoir, plus le resto est étoilé !) ils sont invités au mariage de l'un de l'autre, histoire de donner le change, ils trouvent, par hasard, une accompagnatrice dans leur chambre d'hôtel, ils sont flattés par les plus petits et flattent les plus grands. En fait, ce ne sont que des merdes qui se prennent pour du fumier.
- Ca me fait penser à un autre poème que je te donne en cadeau tiens, car la poésie ne s'achète pas, elle court, libre comme la fille de la chanson de Béart.

*Petit chef est très clair  
il est le chef  
les subordonnés ne sont que des vers  
des incapables! Et des feignants!  
Petit chef est très fier  
avec trois employés bien disciplinés  
il peut crier, ordonner, mépriser,  
il est bien un supérieur  
Petit chef n'a pas de remords  
les mécontents peuvent refuser leur sort  
trente chômeurs attendent dehors.  
Mais Petit chef n'a qu'un rêve:  
devenir Grand Chef  
et pour devenir Grand Chef  
Petit chef devra encore ramper longtemps  
Zohra Karim*

- Evidemment il y a des élus intègres, ils ont encore plus de mérite, car en plus de donner de leur temps, de leur énergie, ils ont à subir les moqueries de leurs collègues. De plus le mépris que l'on ressent pour les corrompus leur rejailli dessus. Mais je n'ai pas connu beaucoup d'élus qui se sont dressés contre les puissants au péril de leur réélection. En même temps, je ne fréquente pas trop le milieu.

\* site [lesmoutonsenrages.fr](http://lesmoutonsenrages.fr)

Fabien

(Les dessins sont de Delphine Charensol, belle-soeur de Fabien)

# Chronicolette printemps 2017

Le cabri fait des crottes en forme de pilules, ce n'est pas pour autant qu'il est pharmacien.  
Proverbe de Guadeloupe.

## L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) demande de meilleures armes contre les bactéries résistantes !

La bactérie est un être vivant qui se promène en campagne et en ville. Beaucoup sont indispensables à la vie (celles de la flore de notre intestin, celles qui participent à la fabrication des vitamines, celles qui font la bière ou le fromage etc...).

Mais certaines bactéries sont responsables de maladies. On dit qu'elles sont pathogènes. Les bactéries pathogènes pénètrent dans l'organisme par tous les moyens, y compris par l'air qu'on respire devant la télé. Certaines sécrètent des toxines qui vont affecter notre santé. C'est le cas

du choléra

ou

de la coqueluche.



Les bactéries peuvent avoir différentes formes. Certaines sont sphérique, d'autres sont libres mais groupées par deux, d'autres forment des bâtonnets, ou des spirales. Certaines bactéries peuvent même changer de forme en cours de route !

Il y a des bactéries qui respirent notre oxygène pour produire de l'énergie. D'autres utilisent la fermentation, qui est une sorte de décomposition.

**Certaines bactéries sont naturellement résistantes.**



Ce qui les rend insensibles.

Plus préoccupant encore est le phénomène de **résistance acquise**, via une mutation génétique ou par l'acquisition de gènes de résistance, en provenance d'une autre bactérie. (Une bactérie peut en cacher une autre)

**Le groupe le plus critique sont les bactéries multirésistantes.**



Ces bactéries (Assadobacter Fillonannii, Poutinassadomonas LePenruginososa et les Trumpbactéries) qui provoquent la mort, l'OMS constate qu'elles sont devenues résistantes aux produits disponibles.

## Depuis des années l'OMS avertit :

Les molécules synthétiques (artificielles, quoi) entraînent des déséquilibres. Au lieu de détruire les bactéries *pathogènes*, elles leur permettent de coloniser les milieux désertés. Ces molécules renforcent les bactéries les plus tenaces (et les plus méchantes).



## Bactéries : qui risque le plus d'être contaminé ?

Nous ne réagissons pas tous pareil.

Certains sont contaminés, d'autres pas. Certains éliminent les bactéries d'autres pas.

Mais en multipliant les portes d'entrée pour les germes (intubation, confusion, corruption, exploitation, gémiflexion, ségrégation...), les techniques modernes ont fait exploser les risques. Un nombre croissant d'infections de plus en plus difficiles à traiter sévissent de par le monde.

## Contre les bactéries : Quel programme ?

Les centres qui ont été créés pour aider à identifier ces bactéries et leur mécanisme font des déclarations de bonnes intentions...

Les vrais chercheurs, eux, voient leur budget diminuer année après année.... Et les bactéries tueuses « *augmentent et nous épuisons rapidement nos options thérapeutiques. Si on laisse faire le marché, le nouveau programme dont nous avons besoin ne sera pas mis au point à temps pour les combattre* », alerte l'OMS.

**Il ne suffit pas de dire « bah caca ».**

Pour inverser la tendance, il est indispensable d'inverser les objectifs : Dehors les profiteurs ! Dehors les exploités ! Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Pour **prévenir la pénétration** de ces bactéries pathogènes dans l'organisme, voilà quelques mesures élémentaires : Fermer la télé et ouvrir les yeux ; désinfecter les plaies, les siennes et celles des compagnons d'infortunes; se protéger des attaques d'où qu'elles viennent.... Mais ces précautions ne suffiront pas.

**Pas de panique !**

Le système immunitaire des Humains est en mesure de combattre, pourvu que les Humains se donnent tous les moyens de *sortir* du système infecté capitaliste donc *s'organisent* pour construire une société qui ne soit plus basée sur la loi du profit, mais sur les besoins et le bien-être de l'ensemble de l'humanité !

**Riwal**  
Société de communication  
[Mise en examen à titre de personne morale]

**Jeanne**  
Micro-parti associé à Marine Le Pen  
[Mis en examen à titre de personne morale]

**L'affaire du financement du FN**

**Frédéric Chatillon**  
Proche de Marine Le Pen, ancien leader du Gud, dirigeant de Riwal  
[Mis en examen pour financement illégal de parti politique, escroquerie, faux et usage de faux, abus de biens sociaux]

**Axel Lousteau**  
Ancien membre du Gud, trésorier de Jeanne et actionnaire de Riwal  
[Mis en examen pour escroqueries]

**Marine Le Pen**  
FN  
[Mis en examen à titre de personne morale]

**Olivier Duguet**  
Ancien membre du Gud, ancien trésorier de Jeanne  
[Mis en examen pour complicité d'escroqueries, recel d'abus de biens sociaux, complicité de financement illégal de parti politique]

**Sighild Blanc**  
Proche de Frédéric Chatillon, actionnaire de Riwal  
[Mis en examen pour abus de biens sociaux, recel et blanchiment d'abus de biens sociaux]

**Wallerand de Saint Just**  
Avocat, trésorier du FN, élu régional  
[Placé sous statut de témoin assisté, assigne l'Etat en justice pour incrimination]

**Nicolas Crochet**  
Commissaire aux comptes, ancien candidat FN, ancien conseiller de Marine Le Pen  
[Mis en examen pour recel d'abus de confiance, complicité d'escroquerie, financement illégal de parti politique et blanchiment d'abus de bien social]

**Jean-François Jalkh**  
Vice-président du FN, secrétaire général de Jeanne  
[Mis en examen pour escroqueries, abus de confiance et acceptation par un parti politique d'un financement provenant d'une personne morale]

LE HUFF POST

Crédits photos: AFP / Twitter / FTVI

Le HuffPost

### Mains propres et tête haute, la pro de la « tolérance zéro » ?

Pendant ce temps, on condamne comme des criminels des travailleurs pour une chemise déchirée ou parce qu'ils se sont battus contre leurs licenciements, et on expulse les réfugiés qui fuient la misère et la guerre ...

# Tous pourris, les élus ?

Certainement pas, mais quelques uns, oui ! Et non des moindres : deux ex-présidents de la République, Chirac (condamné), Sarkozy (mis en examen), un ex-premier ministre, Juppé (condamné), un ex-ministre du budget Cahuzac (condamné), un ex ministre de la ville, Tapie (condamné), un ex-maire de Paris, Tibéri et son épouse (condamnés), le député-maire de Levallois-Perret, Balkany et son épouse (condamnés et mis en examen), le sénateur-maire de Corbeil, Dassault (condamné), etc... J'arrête ici la liste sans toutefois oublier les ennuis judiciaires de Marine Le Pen (potentiellement mise en examen) et de François Fillon (mis en examen).



Sans vouloir polémiquer, on peut tout de même constater que, dans le domaine des affaires, les ténors de droite sont plus performants que ceux de gauche !

**Cependant cette liste ne prouve pas qu'il faille jeter l'opprobre sur toute la classe politique sachant que la majorité des élus sont honnêtes et dévoués au bien commun. Pourtant les parlementaires ont une fâcheuse tendance à démontrer trop de bienveillance envers leurs collègues qui s'égarent. Parfois même, leur solidarité va jusqu'à défendre l'indéfendable et friser la malhonnêteté.**

Ce fut le cas au moment de l'affaire Cahuzac et c'est à nouveau le cas aujourd'hui. Quand Fillon, chantre de la probité et de l'austérité catholique, se fait prendre la main dans le sac, autour de lui, en toute hypocrisie, Ciotti et compagnie nient les faits graves qui lui sont reprochés et ils accusent la justice, histoire de détourner le problème. Quand on a de la fièvre, est-ce la faute au thermomètre ?

En 2014, l'épisode de Hollande enfourchant un scooter pour aller voir sa belle en pleine nuit avait fait rire la France entière, mais **l'affaire Fillon est à pleurer. Tout d'abord, il a mis son épouse dans une situation abominable, ensuite il a persévéré avec ses enfants étudiants en leur trouvant une « bonne bourse » car, sans aucun doute, c'est lui qui a tout manigancé. Et surtout il semble avoir puisé dans la caisse sans retenue.**

Une phrase de Raphaël Glucksmann, dans Le Nouvel Observateur, (février 2017), résume bien la situation : *Ce n'est pas le "lynchage médiatique" de Fillon qui pose problème, c'est le million d'euros encaissé par le couple sur le dos d'un État dit "en faillite".*



François Fillon et Marine Le Pen sont soupçonnés de détournement d'argent public ; comme n'importe quel citoyen, ils doivent certes bénéficier de la présomption d'innocence, mais il ne faut pas inverser la situation : en réalité, il y a de fortes présomptions de vol et pas de petites sommes ! Les magistrats se sont certainement **attachés à accumuler assez d'éléments à charge avant de mettre l'ex-premier ministre en examen car ils n'agissent pas à la légère, surtout quand ils ont à faire avec des gros calibres !**

J'ajouterai encore que Fillon, pour sauver sa candidature, a vomi sur la justice, à la manière de la famille Le Pen, spécialiste en la matière ! Ce comportement n'est pas digne d'un candidat à la magistrature suprême. En vieux briscard de la politique, le candidat LR connaît bien le fonctionnement du système ; de plus, il devrait se souvenir que, suite à la scandaleuse affaire Cahuzac, une loi a été adoptée au parlement afin d'améliorer le fonctionnement de la justice et qu'il a lui-même voté contre !

Quant à Marine Le Pen, elle a refusé de se rendre à sa convocation : pour qui se prend-elle ? Imaginez un peu qu'un citoyen convoqué par le juge s'esquive en disant : « Je ne viendrai que dans un mois car pour l'instant j'ai un gros chantier à terminer » ! De plus, les menaces qu'elle a proférées envers la magistrature et la police laissent redouter le pire pour la démocratie, si jamais elle prenait le pouvoir ! Les Le Pen ne cessent de baver sur les institutions françaises et européennes mais ils vivent à leurs crochets depuis des décennies : en clair, ils critiquent le système dont ils sont les principaux profiteurs ! La presse a maintes fois indiqué qu'en qualité de députés européens le père et la fille avaient brillé par leur absence à Bruxelles tout en empochant indemnités et salaires sans vergogne !

Au moment où j'écris ces lignes, l'élection n'a pas encore eu lieu. J'espère seulement que ces affaires n'amèneront pas trop d'électeurs à tenter le diable en votant pour l'extrême droite. Le remède serait alors pire que le mal, car sortir de l'Europe et de l'Euro est une solution fallacieuse qui ruinerait le pays et les petits épargnants. Les anglais ont écouté les sirènes du Brexit et ils s'en mordent déjà les doigts !

Bon printemps, tout de même.

Le trouble-fête.



Illustrations insérées par la claviste



**Des mots pour panser les maux pensés par nos politiques en ce lourd printemps électoral ...**

*Maxime Blache*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III							■			
IV						■			■	
V		■		■				■		
VI					■	■				
VII									■	
VIII							■			
IX										

**Horizontalement :**

I – Pas pour la Marine !!! – II – Pourrait se tenir au Royaume-Uni et pourtant, il n'en a plus. – III – Espérons que le prochain le fera correctement. – Abrège l'électrochoc. – IV – Ils seront onze à le briguer. – Dans la piscine. – V – Visiblement pas le poste de Pénélope. – Premier cours. – VI – Forcément pas reconnue. – Au programme de Cheminade. – VII – Tout n'est pas perdu dans ce cas. – VIII – Fleur de citron. – Oh, c'était vache ! – IX – La finance est ravie que le dernier n'en ait pas eues.

**Verticalement :**

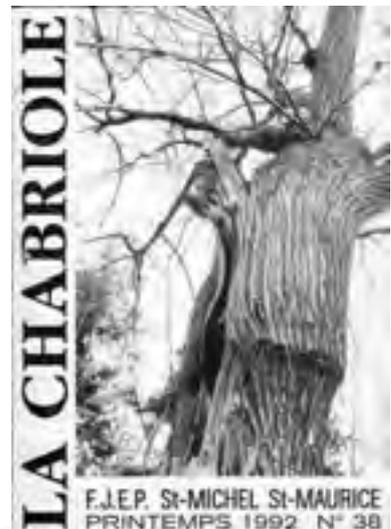
1 – Au moment de l'isoloir, il faudra l'être. – 2 – Donner un coup de fers. – Au moins une bonne pour notre prochain chef. – 3 – Les journalistes d'après François. – 4 – Celui des cheveux d'Hollande fit scandale. – La République paye le sien à Pénélope. – 5 – Comme nous au soir du 7 mai quel que soit le résultat. – Clay après Mahomet. – 6 – A gauche toute ! – Sacré pointe. – 7 – Être présent – Frais, classe et calme. – 8 – Xavier ravit la presse. – Début de lâcheté, de manque de courage. – 9 – Comme embaucher sa famille pour un politique vue la fréquence. – Un seul tour, dans ce cas. – Second sous-sol. – 10 – Manquent cruellement à la plupart des programmes (Merkel nous donnerait-elle des leçons ?).

**Printemps 1992**  
**LA CHABRIOLE il y a 25 ans**  
**Extraits choisis par Philippe Chareyron**

Il y a 25 ans, le Trouble-fête rappelait "les casseroles" des 4 premiers présidents de la 5<sup>ème</sup> République. Il actualise dans la chabriole n°90, celles des suivants.

Les temps ne changent pas tant que cela. Les journalistes ont toujours joué leur rôle de contre-pouvoir en ce domaine.

Pour ma part, je constate avec satisfaction que, sauf erreur ou oubli, François Hollande ne s'est pas ajouté à cette liste, pourvu que cela soit un changement qui dure....



La Foire aux ~~hommes~~ affaires  
sâles  
des ~~Dames~~ de france  
Hommes

En 34 ans, la V<sup>o</sup> République a vu passer 4 présidents qui traînent à leurs basques quelques grosses casseroles.

Tonton, habitué jusqu'en 81 à dénoncer les scandales de la droite, doit faire face aux affaires de green Peace, Urba, Carrefour du développement et Georges Habache.

Giscard, qui aujourd'hui aime bien faire la morale, a vu les affaires s'accumuler sous son septennat : 3 cadavres dans le placard (Boulin, Fontanet, De Broglie) ainsi que le juge Renaud, les Diamants, les Micros du Canard et les avions renifleurs.

Pompon, qui a fait un passage rapide à l'Elysée (5 ans) nous a légué l'affaire Markovic, la feuille d'impôts de Chaban et les "vedettes de cherbourg".

Quant à mon général, il est parti sans avoir éclairci l'affaire Ben Barka, l'affaire Rives-Henry (la garantie foncière) et le métro Charonnes.

C'est vrai qu'en ce temps là, les journalistes n'étaient pas aussi curieux que maintenant.

*Le Trouble-Fête.*

**SOLUTIONS des JEUX**

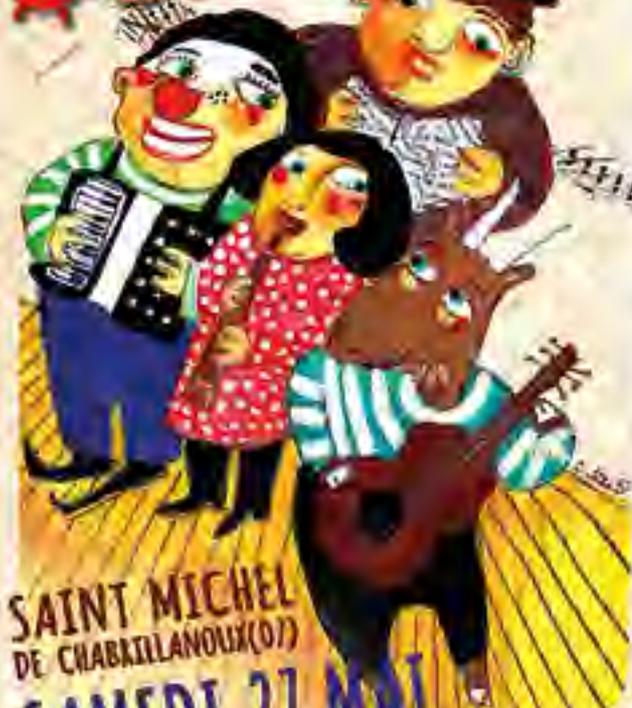
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	R	E	S	I	D	E	N	T	E
II	E	U	R	O	V	I	S	I	O	N
III	R	E	G	I	R	A		E	C	T
IV	T	R	O	N	E		C	L		R
V	I		T		S	T	O		A	A
VI	N	I	E	E			O	V	N	I
VII	E	D	U	C	A	B	L	E		D
VIII	N	E	R	O	L	I		U	R	E
IX	T	E	S	T	I	C	U	L	E	S

**CALENDRIER DES FESTIVITES**

- 22 AVRIL :** Nettoyage - travaux camping
- 29 AVRIL :** Pont de Vanailles - fête champêtre inaugurale
- 8 MAI :** Nettoyage - travaux camping
- 20 MAI :** Débroussaillage Sentiers de la Chabriole
- 27 MAI :** Festival jeune public CABRIOLES
- 4 JUIN :** Les SENTIERS de la Chabriole
- 20 JUIN :** Le MOKIROULE - librairie ambulante - de 14h à 19h
- 15 et 16 JUILLET :** FESTIVAL DE « LA CHABRIOLE »
- 27 août :** Les RETROUVAILLES

*Élections - 23 AVRIL et 7 MAI : présidentielles et 11 et 18 JUIN : législatives*

# Cabrioles



SAINT MICHEL  
DE CHABRILLANOUX (07)  
**SAMEDI 27 MAI**  
FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Randonnées  
et Galades  
du Week-end

PRINTEMPS DE LA

# RAND

20  
17

LES SENTIRS DE LA CHABRIOLE  
1 JOUR - WEEK-END - COULADRE

Le week-end du 20 et 21 mai sera consacré à la découverte des sentirs de la Chabriole. Une journée de randonnée et de découverte de la nature, de la culture et de la gastronomie de la région.



Infos  
Lieu  
Tarif  
Réservation  
Contact

St Michel le  
4 juin

# RAND

Dans les arènes naturelles  
St Michel de Chabrilanoux (07)



# Festival de la Chabriole

Entrées 20€  
Moins de 12 ans gratuits  
Préventes et cartes MRA 17€

Samedi 15 juillet 19h00

Zoufris Maracas - Soviet Suprem  
Un Air, Deux Familles :  
**Les Ogres de Barback &  
Les Hurlements d'Leo**

Dimanche 16 juillet

## LA FÊTE AU VILLAGE

Organisé par le FJEP St Michel - St Maurice  
Locations - Points de vente tabac et Fnoc, Carrefour, Géant, Magasin  
0892 48 31 22 (0,34 €/min) www.fnoc.com

Copyright © Association Festival de la Chabriole

